

droit & Liberté

N°
300

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

MARS 1971 • N° 300 • PRIX : 2,50 FRANCS

"Ordre Nouveau"

LA VIOLENCE ET LES URNES



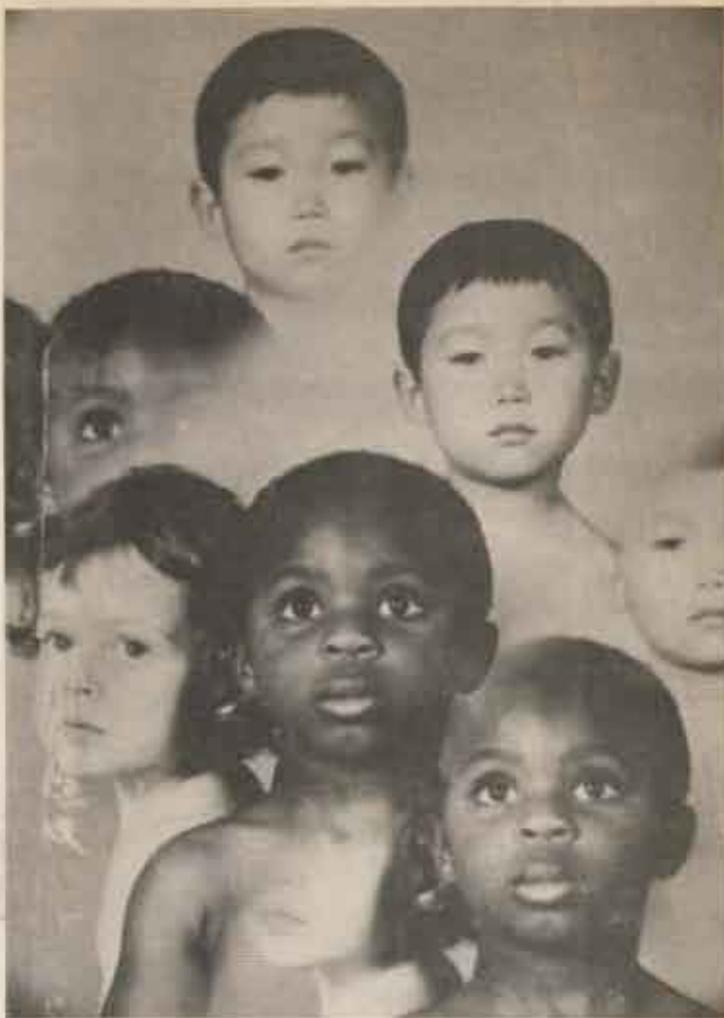
scandale à
la Réunion



"COOPERATION"
mythe ou réalité?



israël: POÈMES
POUR LA **paix.**



printemps de la fraternité

Sangène

**BAS-SLIP
COMBINÉ**

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
OU
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de

5 frs

Distribution : Sangene - Merci : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-gérant : Roger MARIA
5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél. : 326-84-29

- Gilles PERRAULT (auteur de « L'Orchestre rouge ») : Du service secret au gouvernement invisible 7,50 F
- André WURMSER : L'Eternel, les Juifs et moi. Avec une lettre liminaire de Roland LEROY 12 F
- Henri GUILLEMIN : Mme de Staël et Napoléon ou Germaine et le Caïd ingrat 14,80 F
- Gilbert DUPÉ : Les Belles Inutiles (Roman). Préface de Paul VIALAR 22 F
Exemplaire de luxe 29 F
- Julien TEPPE : Les caprices du langage (250 difficultés de la langue française classées par ordre alphabétique). Préface d'Alain GUILLERMOU, secrétaire général du Conseil international de la langue française, rédacteur en chef de la revue « Vie et Langage » 23 F
- Jean-François LE NY : Psychologie et matérialisme dialectique 9 F

Vente aux libraires : ODÉON-DIFFUSION, 24, rue Racine, Paris-VI^e - Tél. : 033-77-95.

combat pour la paix

35, RUE DE CLICHY, PARIS-9^e

Mensuel édité par le Conseil National du Mouvement de la Paix

Tél. : 874-35-86 - C.C.P. Paris 10.072-53

Au sommaire du numéro 244

PAYS INDUSTRIALISÉS TIERS MONDE ET PAIX

un dossier présenté par André Zwegacker

*

Rappels :

LES ORIGINES DU CONFLIT DU PROCHE-ORIENT

une étude de Paul et Henriette Jacot, 50 pages : 3 F

*

Dans le numéro 243 (février 1970) : un dossier accablant

5 millions d'hectares contaminés, 1 million de personnes intoxiquées, des ravages incalculables, C'est la guerre chimique américaine au Vietnam.

Le numéro 2 F - Abonnement 1 an : 18 F
Spécimen gratuit sur demande.

Suspicion...

La subtile casuistique de M. Louis Mouscron, dans son article sur les juifs soviétiques, ne peut qu'éveiller la suspicion — et je fais preuve d'euphémisme ! — de tout lecteur objectif et de bonne foi.

Mon seul espoir est que cet article suscitera la protestation de nombre de vos lecteurs qui vous rappelleront le droit imprescriptible de tout être humain à quitter sans tracasseries un pays où il se sent persécuté. M. Mouscron a-t-il inventé un « persécumètre » qui lui permette de distribuer des satisfecit ?

A. MORABIA

91 — Verrières-le-Buisson.

Objectivité...

Merci, merci (et ces mots sont bien superficiels pour dire ce que je ressens) : c'est le premier numéro que je lis de votre mensuel, et je le trouve formidable. Je m'intéresse beaucoup aux problèmes que pose le cas des juifs en U.R.S.S. : j'ai apprécié votre article, d'autant plus que je cherchais à m'informer depuis longtemps à travers la presse française. De tous les articles que j'ai lus, je n'ai apprécié que le vôtre. D'ailleurs, je dois faire un exposé au lycée à ce sujet, et je m'inspirerai de votre article, en disant bien de quel journal il provient. Comptez sur moi.

Vraiment, merci, Louis Mouscron, car vous avez une grande conscience professionnelle. Et il me semble que vous avez fait preuve d'objectivité bien que, paraît-il, cette chose-là n'existe pas.

Martine MACIAZEK

51 — Châlons-sur-Marne.

A propos de Bourgarel

Dans le numéro 299 de « Droit & Liberté », l'un de vos collaborateurs affirme que la non-sélection du noir Bourgarel dans l'équipe de France de rugby à quinze est motivée par des préoccupations autres que sportives.

Je citerai, pour montrer combien ce point de vue est éloigné de la vérité, Henri Fourès, sélectionneur (et président de la section rugby du Stade Toulousain !) : « (...) Les dirigeants de l'Afrique du Sud

DANS NOTRE



COURRIER

nous ont déjà informés qu'ils recevraient, le cas échéant, Bourgarel avec plaisir (...) Bourgarel est un des trois meilleurs ailiers français et il sera très vraisemblablement retenu pour l'Afrique du Sud. Je ne vois pas pourquoi il ne le serait pas ». Gardons ces derniers mots en mémoire pour le jour où nous connaîtrons les sélectionnés pour l'Afrique du Sud. Une nouvelle fois, il faut faire la part des déclarations officielles et de la vérité ; toutefois, ici encore, on a tout lieu de penser que Henri Fourès est sincère : En effet quelle est la « politique sportive » actuelle de l'Afrique du Sud, en rugby particulièrement ? Les Sud-Africains (exclus par le Comité international olympique) ont eu toutes les peines du monde à terminer leur tournée de 1969 en Grande-Bretagne : en outre, cette tournée a été catastrophique puisque les « Springboks » ont perdu les principales rencontres importantes. Beaucoup d'observateurs pensent que les Sud-Africains ne reviendront pas de sitôt en Grande-Bretagne. Le rugby n'étant vraiment pratiqué que par quelques nations, il ne reste plus aux Springboks, comme adversaires, que les pays de l'Océanie et la France. C'est sans doute pour cela que les Sud-Africains ont accepté de

recevoir en 1970 une équipe de Nouvelle-Zélande dans laquelle figuraient quelques joueurs noirs « maoris ». La position officielle actuelle des autorités racistes sud-africaines est qu'une équipe « nationale » étrangère peut comporter des joueurs de couleur, mais qu'une équipe « de club » étrangère ne peut pas en comporter : en clair, si Bourgarel vient avec l'équipe de France il sera accepté, s'il vient avec le Stade Toulousain, il sera refusé ! Ceci coïncide très bien d'ailleurs avec la propagande actuelle du régime de Pretoria ; celui-ci afin d'obtenir la levée de certaines sanctions, afin de se montrer humain, libéral et alléchant, fait quelques concessions insignifiantes savamment orchestrées, mais renforce en silence la ségrégation, la répression et tout ce qu'on sait sur l'ensemble de son territoire.

Pierre CREPEL
Paris.

Ma porte et mon cœur

Je vous remercie de me faire profiter de l'abonnement donné pour moi par M.C... Par le même courrier, je remercie ce dernier de mon geste aimable à mon endroit.

J'étais navrée d'abandonner la lecture de votre revue, l'abonnement étant trop cher pour moi... je n'arrive pas à secourir comme je le voudrais la centaine d'Africains qui passent chez moi, des Tunisiens surtout. Ils ont particulièrement souffert pendant la période de gros froids. Certains logent dans des chambres non chauffées. Alors, ils montaient pour trouver un peu de chaleur, de l'affection, à boire et à manger quelque chose de chaud... Ma porte et mon cœur leur sont toujours ouverts ; mais la vie est chère, ma pension de retraitée de l'enseignement libre bien maigre. La Providence m'aide néanmoins à avoir toujours le strict nécessaire à leur donner.

Puisse le travail du M.R.A.P. contre le racisme arriver à obtenir des mesures efficaces et à rendre plus facile, plus humaine, la vie chez nous des travailleurs immigrés. Ils viennent à nous avec une telle confiance et leur déception est si grande lorsqu'ils se voient contraints de repartir plus dé-

munis qu'ils sont arrivés ! C'est pour moi une véritable souffrance.

Mme C.D.

69 — Sainte-Foy-les-Lyon.

Une défense de l'apartheid

Je viens de recevoir le numéro de **Droit & Liberté Spécial** 1971, qui est remarquable comme tous les précédents, mais dont la présentation couleur de la couverture est une réussite de plus. Tous mes compliments.

En ma qualité de militant fervent de votre Mouvement, j'ai été frappé par un long article paru dans ce numéro sous forme d'interview accordée par M. Coentien Calvez, secrétaire général de la C.G.C.

Pourquoi faut-il que, dans le même temps, ait paru dans la **Tribune libre** des C.S.N., organe de la C.G.C., un article intitulé : « Mission professionnelle annuelle », qui est purement et simplement la défense du trop fameux « apartheid » ? Je vous adresse inclus, à toutes fins utiles, cet article plutôt... étonnant.

Gabriel JACOB
06 — Nice.

N.D.L.R. — Nous avons évoqué cet article dans le numéro de février de notre revue.

En fond de tableau...

Je suis un peu découragé. Le problème du racisme ne semble intéresser personne, même les plus concernés ! Avec, en fond de tableau, le conflit israélo-arabe. On ne sait plus où sont les racistes. Partout ?... N'essayez pas de me convaincre du contraire... Et bon courage à vous, qui êtes de bonne volonté !...

Henri LAFLAQUIERE
65 — Aureilhan.

Je reste convaincu que racisme et chauvinisme sont de même naissance, et seule l'éducation à la fraternité m'intéresse, chaque peuple devant balayer devant sa porte avant de juger les autres avec des ceillères.

Marcel HASFELD
94 — Maisons-Alfort.

Connaissez-vous

Pourquoi ?

Connaissez-vous ce magazine qui... n'est pas comme les autres ?

Édité par la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, « Pourquoi ? » traite, chaque mois, de sujets variés, dans un esprit de progrès et de rigoureuse objectivité qui sont la marque de l'idéal laïque.

Présenté avec beaucoup de goût, d'un format très pratique, rédigé par une équipe de journalistes dynamiques, « Pourquoi ? » vous propose 112 pages de lecture passionnante.

Abonnement : 20 F (C.C.P. Paris 1 282-52). Spécimen gratuit sur simple demande, en vous recommandant de « Droit et Liberté ».

« Pourquoi ? », 3, rue Récamier - Paris-7^e.

ESPRIT

NUMÉRO SPÉCIAL : FÉVRIER 1971
LE JOURNAL ET SES LECTEURS

Il se peut, lecteurs, que vous ayez entre les mains le sort de votre journal. Que cherchez-vous dans la presse ? Préférez-vous le confort solide de « Paris-Match », la fraternité bien française du « Canard enchaîné », la distinction du « Monde » ? Etes-vous un maniaque du fait divers ou un usager distant de « La République du Centre » ? — Malgré l'importance que s'accordent les journalistes, vous êtes la pièce centrale du dispositif que constitue la presse, le « publicible » de la publicité, les dévots des « grandes signatures ». Mais ce n'est pas vous qui payez votre journal. Les annonceurs vous l'offrent. Vont-ils continuer à vous subventionner ? — En difficulté financière, en mutation technique, l'industrie de la presse est déchirée par les conflits de pouvoir entre financiers et journalistes. Ne soyez ni naïfs, ni sceptiques. Lisez d'abord !

Ce numéro France : 13 F Autres pays : 13,60 F

Abonnement :	France :		Autres pays :	
	6 mois	1 an	6 mois	1 an
Ordinaire	35 F	65 F	40 F	70 F
Soutien	45 F	90 F	45 F	90 F
Luxe numéroté .	65 F	130 F	65 F	130 F

ESPRIT - 19, rue Jacob - Paris-6^e - C.C.P. Paris 1154-51.

Hommes et migrations - Etudes

La migration algérienne

168 pages, 71 documents et tableaux statistiques
Ce numéro : 20 francs

Abonnements : un an (4 cahiers) : 30 F

Hommes et migrations - Documents complète chaque quinzaine
Hommes et migrations - Etudes

Abonnement annuel jumelé aux deux publications : 50 F

C.C.P. ESNA Paris 5565-40
6, rue Barye - Paris-17^e

LA PENSÉE

REVUE DU RATIONALISME MODERNE

publie dans son numéro 154 :

- L'AFRIQUE EN FRANCE, par Yves Benot.
- « RÉVOLUTION COPERNICIENNE » ET RENVERSEMENT IDÉOLOGIQUE, par François Gallichet.
- PROPOSITIONS ET NOTES EN VUE D'UNE LECTURE DE F. DE SAUSSURE, par Claudine Normand.
- LES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES DU STRUCTURALISME ESTHÉTIQUE TCHÉCOSLOVAQUE, par Oldrich Belic.
- PROPOS SUR LE THÉÂTRE POLITIQUE, par Arthur Adamov.
- UNE DISCUSSION SUR IDÉOLOGIE ET LITTÉRATURE, par Roland Desme et André Daspre.

Prix du numéro : 6,50 F
Abonnement : un an (6 n°) : 32,50 F
C.C.P. : Editions sociales 4209-70 Paris

dans ce numéro

CE JOUR-LA, A SHARPEVILLE...

Le 21 mars est journée internationale contre le racisme. C'est un cruel anniversaire (p. 6 et 7).

« ORDRE NOUVEAU » PARADE

Le mouvement fasciste (se) dépense beaucoup. D'où vient l'argent ? (p. 8).

IMMIGRÉS : LES SCANDALES SE SUCCÈDENT

Trois exemples parmi des centaines (p. 9).

SCANDALE A LA RÉUNION

La limitation des naissances est quelque peu forcée (p. 10).

COOPÉRATION : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Cette « coopération » dont on parle tant est-elle vraiment un instrument d'entraide ? (p. 11 et 12).

* LE DOSSIER DU MOIS

« Droit & Liberté » en est à son numéro 300. Des personnalités disent ce qu'elles en pensent (p. 17 à 24).

Notre couverture : Printemps de la fraternité (photo A. Perlstein - L'Express).

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
 - Abonnement de soutien : 50 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 25 F. Autres pays : 35 F.
Changement d'adresse : 1 F.

Directeur de publication :
Albert Lévy

Imprimerie La Haye-Mureauux

DROIT ET LIBERTÉ - N° 300 - MARS 1971

éditorial

La violence et les urnes

EN ce printemps de 1971, année internationale de lutte contre le racisme, un groupement qui reprend à son compte les plus odieux slogans nazis tient meeting à Paris. Les orateurs d'Ordre Nouveau, avec à leur tête le rédacteur en chef de Minute, disposent du Palais des Sports.

D'aucuns argueront qu'Ordre Nouveau présentant des candidats aux élections municipales, il est normal qu'il s'exprime dans n'importe quelle salle, comme toute autre formation politique; et que l'on doit offrir aux héritiers du national socialisme les préaux de nos écoles. Ce formalisme nous paraît vicié à la base.

Car si les organisations de cette espèce se réclament de la légalité quand elles y trouvent intérêt, elles la violent sans scrupules dans d'autres cas, voire même simultanément, et affirment leur dessein d'instaurer la dictature. Dans un récent numéro de Défense de l'Occident, publication que dirige Bardèche, consacré à Ordre Nouveau, le chapitre final s'intitulait : « Comment passer au fascisme ». Aujourd'hui comme hier, les ennemis de la démocratie combinent volontiers, pour mener à bien leurs complots, la violence et les urnes.

ENCORE une observation : si ce groupe en vient à figurer dans la campagne électorale, c'est parce qu'on a bien voulu, en haut lieu, qu'il en soit ainsi. Alors que son premier meeting était interdit, en février 1970, à la suite de multiples protestations qu'il avait soulevées, Ordre Nouveau — qui n'avait pourtant modifié ni ses méthodes ni ses objectifs — a pu tenir en mai, à la Mutualité, un scandaleux rassemblement, protégé par la police. Il y en a eu plusieurs depuis, à Paris et dans de grandes villes, sans que les autorités croient devoir s'y opposer.

En fait, il ne serait pas impossible (des indices semblent le confirmer) que la présence d'Ordre Nouveau sur l'échiquier électoral fût envisagée parfois avec faveur : certains n'y voient-ils pas un utile repoussoir; d'autres ne spéculent-ils pas sur les déplacements de voix, même infimes, qui pourraient en découler ? On peut craindre aussi qu'Ordre Nouveau ne soit utilisé comme un instrument de provocation et d'intimidation, propre à alimenter le « vote de la peur ». Nous ne saurions trop mettre en garde contre de telles tactiques. L'Histoire a déjà montré, tragiquement, où conduit la complaisance envers les fascistes, sous quelque prétexte que ce soit.

CES précédents nous autorisent à crier : « Danger ! »... D'autant que la montée d'Ordre Nouveau s'inscrit dans un contexte assez inquiétant. L'agression perpétrée à Puteaux contre des colleurs d'affiches et l'assassinat de l'un d'eux, révèlent l'existence de commandos menaçant les libertés. De plus en plus, on répond par la répression brutale aux revendications des diverses couches de la population. L'affaire du lycéen Gilles Guiot illustre l'arbitraire que peuvent engendrer de telles conceptions. Et c'est une répression accentuée qu'une haute personnalité réclame en termes insultants, aux magistrats, tandis que des voix s'élèvent pour exiger des journalistes plus de docilité et qu'un Soustelle, ancien dirigeant de l'O.A.S., se voit offrir l'occasion de refaire surface. Alors que l'extrême-droite s'agite, agresse, constitue des groupes de choc, développe des campagnes de haine raciste et antisémite, ce n'est nullement contre elle que se renforcent les mesures répressives.

Le M.R.A.P., soutenu par des antiracistes de toutes tendances, n'intervient évidemment pas dans le scrutin. Mais au-delà de la présente consultation, il se doit de faire appel à l'union, à la lutte active contre les atteintes à la démocratie, contre les menaces d'Ordre Nouveau, contre les complicités dont il bénéficie. Avant qu'il ne soit trop tard, la mobilisation des démocrates s'impose.

Albert LÉVY.

Le racisme en action

Sharpeville, 21 mars 1960

« Nous entendons garder blanche l'Afrique du Sud... Il ne suffit pas que les blancs dirigent ou guident, il faut qu'ils dominent, qu'ils aient la suprématie. »

Dr Verwoerd, Premier ministre d'Afrique du Sud, 25 janvier 1963.

La mise en application de ce principe ne cesse de se développer... Les documents que l'on peut consulter à l'O.N.U. à ce sujet nous mènent aux réflexions suivantes.

POUR avoir voulu défendre pacifiquement leur liberté individuelle, soixante-neuf Africains ont été tués, cent quatre-vingts autres blessés. Parmi eux, des hommes, des femmes, des enfants et des vieillards dont la seule « faute » était la couleur de leur peau. Le 21 mars 1960, le monde apprenait avec stupeur et réprobation la nouvelle des tragiques incidents de Sharpeville. Le nom de cette ville d'Afrique du Sud venait d'entrer dans la longue histoire du racisme à travers les âges, et de rejoindre, dans la honte, les multiples exemples où une politique fondée sur le principe de la discrimination raciale avait fait couler le sang, et dont la conscience universelle garde toujours le souvenir avec un sentiment d'indignation et de remords.

Est-il nécessaire de rappeler que l'Afrique du Sud est actuellement le **seul** pays du monde où la ségrégation raciale est érigée en doctrine d'Etat, codifiée en une multitude de lois restrictives et répressives ?

Il suffit de se pencher sur les études entreprises par l'O.N.U. pour comprendre qu'à travers le dédale et la complexité de la législation raciale sud-africaine, un seul but est visé : nier les droits fondamentaux de la majorité de la population, et ce, pour des raisons de race et de couleur, la maintenir dans un état de dépendance totale, étouffer

ses aspirations les plus légitimes à l'égalité et à la liberté.

Les tragiques événements de Sharpeville sont l'aboutissement fatal d'une « théorie » que l'homme aurait pu croire abandonnée à tout jamais.

Que s'est-il passé le 21 mars 1960 à Sharpeville ? Une foule pacifique d'Afri-



D.R.

cains protestait contre la loi sur les « livrets de contrôle », plus connus sous le nom de laissez-passer.

D'après le rapport de la **Commission des Droits de l'Homme** sur la discrimination raciale en Afrique australe, « ce livret de contrôle, exigé des Africains, contient leur carte d'identité, leur photographie, leurs empreintes digitales, la description de leur contrat de travail, la signature apposée chaque mois par leur employeur, un permis de séjourner dans une zone déterminée, de chercher du travail ou de voyager pour chercher où aller occuper un emploi, ainsi que des quittances d'impôts ». En un mot, un véritable « passeport racial », permettant continuellement de surveiller et de suivre les déplacements des non-blancs, qu'ils soient ouvriers ou diplômés de l'université, mineurs ou avocats.

Ce document, dont le port venait d'être étendu à toutes les femmes africaines en 1960, doit être présenté à tout moment aux autorités policières, et la moindre infraction devient un crime passible d'amendes ou d'emprisonnement, pouvant aller jusqu'à trente jours de détention. Chaque année, plusieurs centaines de milliers d'Africains sont ainsi condamnés par la seule rigueur d'une loi, édictée par la minorité blanche contre la majorité de couleur.

A Sharpeville, comme cela s'était déjà produit en maints autres endroits, de nombreux Africains étaient unis dans la même volonté unanime de s'élever contre cette loi répressive. Au pacifisme de cette foule répondirent les fusils des policiers sud-africains...

L'apartheid venait de montrer son vrai visage, et de prouver, comme l'écrit

monseigneur Reeves, archevêque de Johannesburg à l'époque, plus tard expulsé d'Afrique du Sud, qu'« il est un mode non pas de vie mais de mort ».



L'indignation soulevée dans le monde trouva son écho dans la résolution du Conseil de sécurité de l'O.N.U. qui, saisi pour la première fois du problème de l'apartheid, reconnut que « la prolongation de la situation en Union sud-africaine risquerait de menacer la paix et la sécurité internationale ».

Depuis, tous les organes des Nations Unies n'ont cessé de condamner la politique du gouvernement d'Afrique du Sud, et de reconnaître la lutte légitime

Ce jour-là à Sharpeville

du peuple africain pour la défense des droits fondamentaux de l'être humain. Mais, à cette prise de position ferme de l'humanité, n'ont fait que répondre l'intensification de la répression en Afrique du Sud, la multiplication des poursuites et des expulsions, le renforcement de l'appareil législatif du gouvernement blanc. L'idéologie raciale s'est étendue aux territoires coloniaux voisins, portugais ou rhodésiens, faisant du Sud du continent noir un bastion où se perpétue la négation de toute dignité humaine. Il faut, et l'Organisation des Nations Unies s'y emploie de toutes ses forces, mais trop d'Etats ignorent ses recommandations et ses décisions, extirper ce mal avant qu'il n'aboutisse à l'étouffement complet d'un peuple épris de justice.



Le 21 mars, conformément à une résolution de l'Assemblée générale adoptée en 1966, sera célébrée, par la Communauté internationale, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

En cette année internationale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale, cette célébration doit revêtir une



Le symbole de l'Année internationale, diffusé par l'O.N.U.

signification particulière. Le 21 mars n'est pas uniquement la commémoration d'un des aspects particulièrement odieux de la politique de ségrégation raciale, il est un point de repère, chaque année, qui doit permettre d'intensifier la lutte contre les méfaits du racisme, et d'amener chacun à se poser des questions, à réfléchir, à entrevoir l'action qu'il peut mener pour aboutir à la suppression totale d'un phénomène qui est encore l'une des plaies du xx^e siècle, et dont chaque individu s'honorera en obtenant la disparition dans la conscience de l'humanité. Le combat contre l'idéologie du racisme commence au niveau de l'individu ; lui seul, qu'il agisse en son nom personnel, en tant que membre d'une association ou d'un Etat, peut lutter contre l'extension d'un fléau, dont les générations précédentes ont eu tant de mal à préserver l'être humain. C'est une lutte continue, acharnée et tenace qui est exigée de chacun d'entre nous.

La déclaration universelle des Droits de l'Homme, dans son préambule, rappelle « que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes barbares qui révoltent la conscience de l'humanité ». Cette phrase, rédigée en 1948, a, hélas, conservé toute son actualité. Le racisme est encore bien vivant ; il exige de nous, où que nous soyons, qu'il nous soyons, une vigilance accrue ; il nous concerne tous.

Jean-Paul RIVIERE

● Les lecteurs désireux d'obtenir de plus amples renseignements sur le problème peuvent consulter les documents de l'O.N.U., dont **Objectif-Justice**, trimestriel consacré à l'activité des Nations Unies contre l'apartheid, la discrimination raciale et le colonialisme.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)
(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)
(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau),

Magasins ouverts tous les lundis



A l'occasion de l'Année internationale contre le racisme et la discrimination raciale, le Vatican a édité plusieurs timbres.

Fascisme

«Ordre nouveau» se dépense beaucoup

L'organisation dispose de ressources sans rapport avec le nombre de ses adhérents

«**O**RDRE NOUVEAU» a connu ces derniers mois quelques difficultés internes. D'abord M^e Galvaire, qui apparaissait comme le leader de ce groupement fasciste, démissionnait. « Les seuls mouvements dans lesquels M^e Galvaire ait jusqu'ici milité ont été l'Union des jeunes poujadistes et l'Alliance républicaine, écrivit alors «Rivarol». Tous deux avaient une vocation électorale et légaliste. » (?) Plus récemment, M. Jean-Claude Nourry abandonnait ses responsabilités, reprochant à ses amis d'avoir infléchi la ligne d'«Ordre Nouveau» « dans le sens d'une collaboration tactique avec certains éléments du pouvoir dans la lutte contre le gauchisme ».

Cependant «Ordre Nouveau» se porte bien financièrement. C'est aussi «Rivarol» qui le souligne : « Les militants d'«Ordre Nouveau» préparent activement le grand meeting du 9 mars (au Palais des Sports de Paris). 20 000 grandes affiches sont collées, plus de 200 000 tracts sont distribués, 100 000 papillons autocollants placardés. » Une telle débauche de publicité coûte cher. «Ordre Nouveau» dispose donc de ressources importantes, sans rapport avec le nombre de ses adhérents.

Dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur, au préfet de police, au

Des références sans équivoque

Les références à Primo de Rivera, à Joseph Darnand, à Louis-Ferdinand Céline, à Robert Brasillach y furent nombreuses.

Robert Brasillach — dont le professeur Etienne rappelait voici quelque temps dans *Le Monde* le comportement ignominieux — écrivait encore en novembre 1945, deux mois avant son jugement : « Je suis antisémite, je sais par l'histoire l'horreur de la dictature juive, mais qu'on ait si souvent séparé les familles, jeté dehors les enfants, organisé des déportations qui n'auraient pu être légitimes que si elles n'avaient pas eu pour but, à nous caché (!), la mort pure et simple, me paraît et m'a toujours paru inadmissible. » Il avait pourtant, par sa propagande, contribué à ce massacre, qu'il n'avait pas éprouvé le besoin de condamner quand le nazisme se trouvait au zénith.



Elie Kagan

Une publicité qui coûte cher...

longueur de journée sur les malheurs d'Israël. Moins de deux jours après leur arrivée, l'uniformité de la crasse, de la peur et de la veulerie, avait fait du cinéaste qui, une semaine auparavant paraissait aux Champs-Élysées, du médecin volant la clientèle du praticien français, du journaliste pontifiant avant-guerre sur la politique d'un pays dont il ignorait même la langue, les égaux du casquettier de la rue des Pyrénées, du brocanteur pouilleux de la porte de Choisy ou du gargotier de la rue des Rosiers. » (26 mai 1941.)

Tel était ce maître à penser d'«Ordre Nouveau». Nous l'avons cité longuement pour montrer quel danger menacerait la France si des mesures n'étaient pas prises. Les gens de l'extrême-droite française n'expriment pas toujours publiquement leur pensée entière. Ainsi par exemple, ils préférèrent parler de « la poésie » de Brasillach. Emportés par leur haine de tout ce qui n'est pas « aryen », ils se montrent pourtant parfois à visage découvert : ainsi M. Brigneau dans un récent numéro de «Minute» (1).

L'interdiction des groupes fascistes n'est pas attentatoire à la liberté, contrairement à ce qu'affirment des esprits chagrins. A différentes reprises, les groupes d'«Ordre Nouveau» ont revendiqué la violence non pas comme système de défense mais comme « argument » politique. Leur racisme est affirmé : la Sécurité sociale est en déficit parce qu'elle verse « des allocations familiales à des milliers d'enfants gitans et arabes réels et imaginaires », lisait-on sur une affiche placardée dans le Midi de la France.

Deux conseillers de Paris, MM. Gilbert Chabrut, au nom du groupe socialiste, et Louis Baillot, au nom du groupe communiste, nous ont fait connaître leur accord avec l'action que nous menons pour que les fascistes français soient mis hors d'état de nuire.

Laissera-t-on longtemps se répandre la peste ?

J.T.

(1) Voir «Droit & Liberté» de février.

Immigrés

A Pierrefitte rien n'a changé

Ce foyer n'est qu'un exemple parmi cent autres



Elie Kagan

La longue grève des «locataires» de Pierrefitte n'a pas encore abouti.

DANS notre numéro de novembre 1970, nous attirions l'attention de l'opinion publique sur la situation faite aux 267 travailleurs africains hébergés dans un foyer de Pierrefitte, géré par l'ASSOTRAF.

Faisant depuis de nombreux mois une grève des loyers, les locataires ont posé les revendications suivantes : — départ du gérant, — exécution des travaux prévus dans des délais précis, — récupération du local d'alphabetisation pour des activités socio-culturelles et contrôle des cours, — présentation des factures des dépenses de fonctionnement (eau, gaz, électricité, lavage des draps) depuis le début de la grève, factures qu'ils s'engagent à acquitter à l'exclusion de l'arriéré des loyers, — transformation du règlement intérieur et établissement d'un nouveau règlement en accord avec l'association des locataires, règlement comportant notamment le droit de recevoir des visites, — relogement des travailleurs en surnombre.

C'est pour évoquer la situation du Foyer de Pierrefitte et de quelques autres qu'une conférence de presse a été tenue le 4 mars par le M.R.A.P., la CIMADE, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, la Ligue des droits de l'homme, l'Union générale des travailleurs sénégalais en France.

Depuis notre visite à Pierrefitte, deux éléments importants étaient intervenus : — l'intervention d'agents du S.A.T., un service de police dont le rôle apparaît comme un rôle d'intimidation beaucoup plus que d'assistance technique, — une certaine agitation faite autour du foyer, qui tend à reporter sur la municipalité — qui défend activement les travailleurs africains — les responsabilités incombant aux pouvoirs publics.

A Pierrefitte, rappelons-le, les locataires sont entassés dans 15 chambres. Un intervalle de 30 cm est laissé entre les groupes de 4 lits. Le cubage d'air est nettement insuffisant (ainsi, par exemple, 12 personnes vivent dans la chambre n° 8 sur 12 à 16 m²). Les murs sont moisis d'humidité. Cafards et punaises sont partout. La plupart des

«matelas» n'ont pas été changés depuis plus de 4 ans (en 3 ans, les couvertures ne furent lavées qu'une fois). Le nombre des sanitaires est très nettement insuffisant.

Le bureau d'aide sociale de Pierrefitte a souligné qu'en 1969-1970, 38 des locataires ont été hospitalisés pour affections pulmonaires. Quoi de surprenant à cela ?

Le loyer global est de 18 690 francs par mois (70 F x 267 locataires). L'ASSOTRAF est subventionnée par le Fonds d'action sociale, fonds alimenté financièrement pour la plus grande part par les travailleurs immigrés et qui échappe à tout contrôle des intéressés.

Historique du conflit

1967 : L'attitude raciste et provocatrice du gérant déclenche un premier conflit. Trois travailleurs sont expulsés, et les lieux occupés par des agents du S.A.T.

1970 : Un comité des locataires se constitue. Le 17 janvier, une première lettre de revendications est adressée au président de l'ASSOTRAF, M. Larcher. Le 18 février, la Commission d'hygiène et de sécurité constate les conditions dangereuses dans lesquelles vivent les locataires. Le 31 mars, le Comité des locataires fait une démarche auprès de la municipalité. Le 2 mai, le Comité demande une entrevue au président de l'ASSOTRAF, qui, le 26 mai, affirme que des améliorations seront apportées. Le 1^{er} juillet, le comité informe M. Larcher que les locataires entreprennent une grève des loyers. Mi-juillet : des travaux sont entrepris, qui n'iront pas loin. Septembre : M. Larcher menace de ne plus acquitter les notes d'eau, de gaz, d'électricité, d'entretien ; les locataires maintiennent leurs revendications. 13 octobre : M. Larcher visite le foyer et rejette ces revendications. 27 octobre : une réunion se tient à la mairie de Pierrefitte ; y prennent part des représentants de la municipalité, des locataires du M.R.A.P., de la préfecture de Police et M. Larcher. Le 5 novembre, ce dernier confirme que le

gérant sera muté et s'engage à satisfaire les autres revendications des locataires.

Mais aucune de ces promesses n'a été tenue. Le conflit s'envenime entre le gérant et les locataires, contre lesquels se multiplient les menaces, les pressions administratives et policières, pour tenter de briser leur grève sans leur accorder la moindre satisfaction : la veille même de la conférence de presse, une lettre de M. Larcher arrivait au foyer, annonçant que le gérant était définitivement maintenu à son poste !

Les locataires sont donc fondés à poursuivre leur mouvement, en recherchant le soutien de la population et de ses élus, la solidarité de leurs syndicats et de tous ceux qui considèrent les immigrés comme des hommes. C'est cette solidarité que leur ont exprimée, à la conférence de presse, les organisations présentes, ainsi que M. Hallot, maire-adjoint de Pierrefitte.

Un problème général

D'autres scandales courent : au 60 de la rue de Charonne, dans le 11^e arrondissement de Paris, 182 travailleurs immigrés sont hébergés dans une ancienne chocolaterie gérée par «Accueil et promotion» dans 10 chambres-dortoirs. Une salle réservée à la prière, une salle à l'alphabetisation et une troisième aux travaux ont été démolies. Il s'agissait d'augmenter le nombre des locataires (en même temps que le loyer). Les pressions — officielles — ont été telles que les locataires ont dû accepter l'augmentation du loyer. Au 9 de la rue de la Croix-Nivert (15^e), au foyer géré par la SOUNDIATA, un ordre d'expulsion illégal avait été donné pour janvier. Les locataires pourraient être expulsés le 15 mars. Pour aller où ?

En fait, les problèmes posés — qui peuvent trouver une solution comme ce fut le cas à Ivry — ne sont pas uniquement ceux de tel ou tel foyer-taudis. Ils sont la conséquence des conditions dans lesquelles la migration est conçue et organisée en France.

Scandale à la Réunion

La limitation des naissances a été imposée à 8 000 femmes en 1969. Cette limitation a coûté très cher à la Sécurité sociale...

À la Réunion, c'est une opinion publique excédée du mépris manifesté en permanence par les autorités officielles et les cercles de nantis pour la dignité humaine et la personnalité réunionnaise, qui, de toutes ses forces, a empêché que ne soit étouffé le scandale de la clinique Moreau, l'usine aux milliers d'avortements. Dans la foule qui se pressait le 3 février dernier autour du Palais de Justice de Saint-Denis pour assister à l'ouverture du procès Ladjadj, il y avait un grand nombre d'hommes et de femmes venus des paillotes, des cases et des baraquements de tôle des bidonvilles.

C'est seulement le 5 février, plus de six mois après avoir éclaté, que le scandale de la clinique de Saint-Benoît vient de connaître son premier dénouement. En dépit des pressions multipliées en vue d'étouffer l'affaire par trop compromettante pour de fort jolies situations et de bien belles réputations, cinq condamnations à la prison ferme ont été prononcées par le tribunal correctionnel de Saint-Denis contre quatre médecins et un infirmier, avec interdiction pour chacun d'eux d'exercer leurs activités professionnelles durant cinq années.

Ce procès en annonce nécessairement un autre, à moins que, baillonnée par les intérêts ligués, la Justice à la Réunion ne finisse par reculer, lâchant la bride à la corruption effrénée qui sévit dans la bonne société du pays. En toute logique, ces condamnations ne doivent constituer qu'une opération préalable, destinée à fixer l'abcès.

Dans un deuxième temps, il faudra bien trancher dans le vif pour vider l'abcès et s'attaquer à l'affaire Moreau elle-même. Pour le moment, ce sont les lieutenants qui payent, et c'est toute justice en raison de l'importance du rôle qu'ils ont joué. Mais si l'on ne s'en tenait qu'à eux, on retomberait dans l'injustice et le scandale. On n'a jugé encore que des praticiens qui ont enfreint les lois françaises interdisant les manœuvres abortives. Il reste le gros morceau du dossier : le pillage à grande échelle des fonds publics.

Tout au long du premier procès, le projecteur est resté braqué sur Ali Ladjadj, chirurgien-chef de la clinique de Saint-Benoît. On n'a retenu contre lui officiellement que trente-six avortements, car des centaines et centaines d'autres femmes passées entre ses mains ont choisi, par manque d'audace, la résignation contre la dénonciation du scandale. Toutes pourtant

n'étaient pas consentantes. Elles étaient hospitalisées dans l'établissement du Dr Moreau pour une opération qui n'avait rien à voir avec leur grossesse et sortaient de l'anesthésie bel et bien stérilisées.

Officiellement, la direction de la clinique a reconnu avoir procédé, en 1969 par exemple, 844 interruptions de grossesse. Mais ce chiffre dissimule l'intensité réelle de l'activité déployée autour des tables d'opération de l'établissement. Selon les estimations, le nombre des avortements pratiqués par le Dr Ladjadj et son équipe s'élevait à plus de 2 000 par an. On ne faisait pas le détail et on se risquait jusqu'à opérer des femmes enceintes de cinq, six et sept mois.

Quand Ladjadj est arrêté le 12 août 1970, la spécialité de la clinique Moreau dans l'avortement est de notoriété publique depuis des années. Déjà, en 1968, les Réunionnais de passage en France en parlaient à l'occasion, surtout pour souligner avec quelque inquiétude l'étrange puissance du gérant de la clinique, l'incompréhensible dimension de l'impunité dont jouissait le maire de Saint-Benoît, président adjoint du Conseil général de Saint-Denis-de-la-Réunion.

Au vrai, s'il broie les hommes, mutilé les femmes, pratique l'avortement à la chaîne, c'est que d'abord sa fortune dans un pays comme la Réunion, le dispense

Un poste de commandement pour l'application d'une politique

Ainsi, la clinique du Dr Moreau servait de poste de commandement pour l'application de cette politique. Ce n'était pas sans avantages pour le gérant, ni pour les chirurgiens. Ainsi, à lui seul, Ali Ladjadj s'est assuré un revenu mensuel de 140 000 francs lourds en 1969 et de 160 000 pour les premiers mois de l'an passé. Ces sommes provenaient de la Sécurité sociale qui a versé au praticien 1 420 000 francs en l'espace de dix-neuf mois, et de l'Aide médicale qui, au cours de la même période, lui a remboursé 1 320 000 francs.

Quant au Dr Moreau, en tant que gérant de la clinique, il n'ignorait pas le système utilisé par son chirurgien-chef. D'ailleurs, tous les remboursements effectués par la Sécurité sociale ne se faisaient pas qu'au bénéfice de Ladjadj. Ces procédés étaient même connus depuis de longues années des services des Renseignements généraux, de la préfecture de Saint-Denis et même le ministre des T.O.M. et D.O.M. en avait été alerté.

Un conseiller général a précisé dans



d'éprouver le moindre scrupule et le place ouvertement au-dessus des lois. Il a la confiance de M. Michel Debré, député de l'île, dispose du destin des « mal-pensants ». C'est qu'ensuite, une fois pour toutes, les autorités de Paris ont choisi de lutter contre le sous-emploi par la réduction des naissances. On décide combien d'enfants auront le droit de naître.

Mais enseigner les méthodes de contraception sur une terre où sévit encore la malnutrition et l'analphabétisme n'est pas une mince affaire. Il faut de la patience et du temps, beaucoup de temps. Alors, par crainte de se laisser dépasser, les autorités auraient discrètement renoncé à la persuasion et choisi la contrainte. Par pression morale ou par teinte, comme souvent à Saint-Benoît, on limitera les naissances. En 1969, environ 8 000 femmes ont subi l'avortement, selon un médecin de l'île, participant à un débat télévisé.

un rapport que la plus grande partie des dépenses d'aide sociale et d'hospitalisation de la Sécurité sociale était pillée chaque année. Elles ont représenté pour 1968 plus de 154 millions de francs, que généreusement l'on se partageait entre praticiens politiquement bien assis, dans « l'île du docteur Moreau ».

Personne n'a démenti ces affirmations du rapporteur, ni en séance ni par la suite. Personne n'a objecté non plus lorsqu'il a souligné que la masse totale des salaires nets des salariés de tout le secteur privé de la Réunion ne dépassait que de 14 % cette somme dilapidée. C'était un aveu. Ce procès, cette corruption, ces malversations, ces abus de pouvoir, ces chiffres indécentes finissent nécessairement par passer, même aux yeux des moins avertis pour la marque indélébile d'un système.

C'est lui aussi qui vient en jugement avec l'affaire Moreau qui ne fait que commencer.

(De notre correspondant particulier.)

Coopération

Mythe ou réalité ?

L'émission télévisée « A armes égales » a montré que la « coopération » est en fait, un instrument de domination et non d'entraide

DANS son numéro du 8 février, « L'Actualité » publiait les résultats d'un sondage d'opinion sur le thème « Les Français et l'Algérie ». Les questions, posées dans une certaine optique, orientaient les réponses : « L'attitude des Algériens dans les négociations pétrolières vous paraît-elle inadmissible, car elle remet en cause les accords conclus ? », « Quelle attitude devrait adopter le gouvernement français si un accord satisfaisant ne peut aboutir ». Néanmoins, 32 % des personnes interrogées ont répondu à la première question que l'attitude du gouvernement algérien était « compréhensible » ; à la seconde, 22 % se sont déclarées partisans de l'arrêt complet de la politique de coopération.

Avec la décision du gouvernement français de suspendre, le 4 février, les négociations pétrolières franco-algériennes, avec la décision du gouvernement algérien, le 24 du même mois, de prendre une participation de 51 % au sein des sociétés pétrolières françaises avec indemnisation de ces dernières, le débat sur la coopération — forme et contenu — a été relancé dans l'opinion publique.

A la télévision, le 15 février, dans l'émission « A armes égales » deux hommes, deux conceptions se sont affrontés sur ce sujet. M. Raymond Cartier, directeur de « Paris-Match », était opposé à M. Robert Buron, ancien ministre, cosignataire en 1962 des accords d'Evian qui permirent la fin de la guerre d'Algérie.

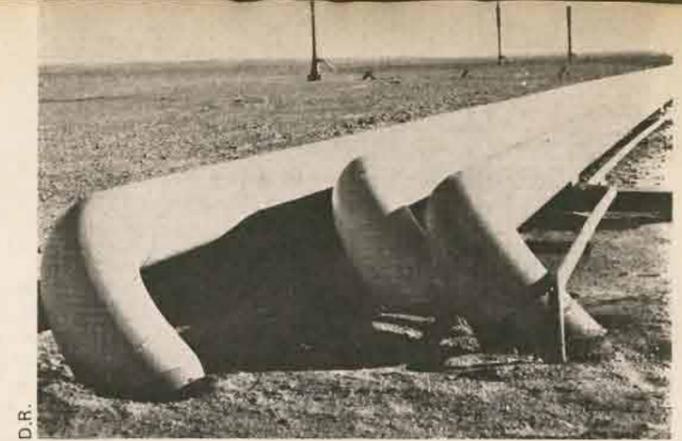
Association ou dépendance ?

En 1960, le premier écrivait (« L'Algérie sans mensonge », Ed. Hachette) : « Si le F.L.N. venait à conquérir l'indépendance pour laquelle il se bat, les musulmans d'Algérie se résigneraient à une condition encore aggravée, et l'appareil d'un régime totalitaire se chargerait de les rendre enthousiastes de leur faim accrue. » Quelque opinion qu'on ait pu avoir du F.L.N. algérien et qu'on ait du régime actuel de l'Algérie, force est de constater qu'en quelques années d'indépendance, l'Algérie s'est plus industrialisée qu'en quelques décennies de colonisation.

Pour comprendre dans quel esprit certains ont admis la nécessité de la « décolonisation » et la politique de « coopération » qui a suivi, il faut se souvenir qu'un temps, pendant la guerre d'Algérie, on tenta de faire admettre l'idée absurde que le Sahara algérien, là où se trouvaient les réserves de pétrole, n'était pas partie de l'Algérie. Le souci dominant restait de préserver les intérêts de groupes privés.

Le nouvel ambassadeur d'Algérie en France, M. Mohammed Bedjaoui, disait récemment qu'avec la nouvelle répartition décidée à Alger, on pouvait « réaliser avec le partenaire français une politique d'association ». Cette affirmation peut surprendre, elle n'en est pas moins fondée. La coopération est en effet constituée de rapports nombreux entre partenaires égaux. Or les autorités algériennes eurent souvent quelque mal en Algérie

DROIT ET LIBERTÉ — N° 300 — MARS 1971



L'Algérie estime que ses richesses naturelles lui appartiennent.

même, à contrôler l'application des accords conclus avec les groupes pétroliers français...

C'est en terme de force, usant de chantage, que « Minute » — faut-il s'en étonner ? — envisage les rapports entre la France et le Tiers Monde, l'Algérie tout particulièrement. « Aux ex-colonisés, écrit François Brigneau, rien ne leur aurait été plus profitable que cent ans encore de bonne domination française avec adjudant d'infanterie coloniale, pères blancs, instituteurs, et tous ces Français d'Afrique dont on a tant médité. »

Comme au temps de Jules Ferry

Dans le film réalisé par Patrick Camus sous la responsabilité de Robert Buron, un travailleur algérien immigré disait : « Il m'est arrivé, il m'arrive de défendre des ouvriers « pieds-noirs », comme tout le monde ; pas de problème pour moi. Ouvrier, je ne fais pas de différence. » Cette attitude dépasse l'entendement de M. Brigneau et de ses amis.

Dans le même film était cité Jules Ferry : « La question coloniale, c'est pour les pays voués par la nature même de leur industrie à une grande exportation, la question même des débouchés. Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux. » Dans un article de « Droit et Liberté » (avril 1970), « Tiers Monde, aide ou appauvrissement ? », Pierre Boiteau citait le rapport Pearson sur la situation économique du Tiers Monde : « La valeur des exportations en provenance de la plupart des pays en voie de développement s'est accrue beaucoup moins vite que l'ensemble du commerce mondial (pays socialistes exclus), dont l'augmentation a été en moyenne de 6,9 % par an. Par conséquent, la part des pays à faible revenu dans les échanges internationaux a diminué régulièrement de 27 % en 1953 à 19 % en 1967. Elle est même tombée de 54 à 42 % pour les produits primaires qui représentent l'essentiel de leurs exportations. »

Les gouvernements des pays développés du monde capitaliste ont donc les mêmes soucis que M. Jules Ferry.

En ce qui concerne les rapports franco-algériens, l'équilibre ne peut se faire que parce que l'économie française a besoin de l'Algérie comme l'économie algérienne a besoin de la France. Mais l'adjudant d'infanterie n'est plus là pour imposer la loi.

Dans « A armes égales », concernant ces rapports, Robert Buron a expliqué qu'il n'y avait que deux solutions : « L'aide à court terme, l'aide pour permettre aux gens de ces pays de faire face à l'essentiel, et notamment de pouvoir nous payer ce que nous leur vendons, l'aide qui permet tout juste de maintenir les choses en l'état, ou bien une politique à long terme, une politique de changement de structures, des nôtres y compris, l'organisation des marchés de matières premières, faire en sorte qu'avec leurs matières premières les pays du Tiers Monde puissent se payer la même quantité de produits indus

triels. » Cette thèse, a-t-il ajouté, est la thèse officielle française, « sauf quand il s'agit du pétrole ».

Un « échange » entre M. Cartier et Robert Buron a révélé la situation réelle :

— **R. Buron** : Savez-vous de combien est l'aide économique française ? Dans les accords d'Evian, il avait été dit qu'elle serait maintenue au niveau, pendant trois ans, de 1961 et 62. Savez-vous quelle a été l'aide économique française ?

— **R. Cartier** : Je sais qu'elle a été considérablement réduite, et je m'en félicite.

— **R. Buron** : Savez-vous de combien elle est aujourd'hui ? 230 millions contre 800 millions il y a 10 ans.

— **R. Cartier** : Eh bien, moi, je demande qu'elle soit complètement supprimée.

— **R. Buron** : Très bien, savez-vous quel est le montant des exportations des biens d'équipement en Algérie ? (...) 3 milliards, 300 milliards d'anciens francs d'exportations vers l'Algérie, dont 60 % de biens d'équipement. Que vous vouliez l'abandonner, je le comprends très bien, mais peut-être que le patronat français ne partagera pas votre opinion.

Souvent en effet, on présente les investissements privés en Algérie comme une aide.

Rejoignant ce qu'expliquait Pierre Boiteau dans « **Droit et Liberté** », Robert Buron souligne que « le sous-développement

est le résultat des règles du commerce international qui repose sur un libre échange dont se réclament toutes les nations sauf en ce qui les concerne. Et les grandes nations imposent un faux libre échange qui a comme résultat de maintenir le sous-développement ».

A Alger, le colonel Boumediène a déclaré : « **Nous souhaitons que l'autre partie comprenne pour la dernière fois la souveraineté de l'Algérie, qu'elle prenne en considération tout ce qui a un lien solide avec cette souveraineté, pour que la coopération soit bénéfique et fructueuse et qu'elle ne revête aucun caractère colonial ou néo-colonial.** »

La coopération et... la guerre d'Indochine

C'est bien de cela qu'il s'agit, une politique de coopération réelle ne peut se pratiquer que dans le respect de la souveraineté et des intérêts de chacune des parties.

M. Raymond Cartier, lui, estime que l'intervention américaine au Laos « **est justifiée par les conditions générales de la guerre d'Indochine** ». Il est convaincu de la victoire américaine au Vietnam. Il l'a déclaré à la télévision. Il était autrefois convaincu des bienfaits de la domination directe en Algérie.

Il est logique qu'il ne conçoive pas que des rapports nouveaux et fructueux puissent s'établir entre la France et son ex-colonie et plus généralement entre la France et le Tiers Monde.

Jacques TENESSI

Un sondage révélateur

Un sondage d'opinion a été réalisé pour l'émission « A armes égales » dont voici les résultats.

— Il y a actuellement en France de nombreux travailleurs étrangers. Ils occupent souvent les emplois pénibles. Pensez-vous que ces travailleurs sont, pour l'économie française très utiles ? Plutôt utiles ? Plutôt inutiles ? Tout à fait inutiles ?

RÉPONSES : Très utiles : 18 % ; plutôt utiles : 50 % ; plutôt inutiles : 17 % ; tout à fait inutiles : 8 % ; sans opinion : 7 %.

— Pensez-vous que la France fait un effort suffisant ou insuffisant pour leur permettre de se loger, leur donner une formation, leur donner des salaires convenables ?

RÉPONSES : Pour leur permettre de se loger : un effort suffisant : 29 % ; un effort insuffisant : 55 % ; sans opinion : 16 %. Pour leur donner une formation : un effort suffisant : 32 % ; un effort insuffisant : 40 % ; sans opinion : 28 %. Pour leur donner des salaires convenables : un effort suffisant : 41 % ; un effort insuffisant : 39 % ; sans opinion : 20 %.

— En ce qui concerne les relations franco-algériennes, estimez-vous souhaitable que la France poursuive une politique de coopération avec l'Algérie ?

RÉPONSES : Oui : 51 % ; non : 32 % ; sans opinion : 17 %.

— Estimez-vous que la France devrait augmenter, maintenir telle quelle, diminuer ou enfin supprimer son aide aux pays sous-développés ?

RÉPONSES : Augmenter : 12 % ; maintenir : 44 % ; diminuer : 19 % ; supprimer : 16 % ; sans opinion : 9 %.

— Parmi les différents groupes de pays sous-développés, à quels pays la France devrait-elle s'intéresser particulièrement ?

RÉPONSES : Aux pays les plus pauvres : 72 % ; aux pays dont la politique étrangère est proche de celle de la France : 52 % ; à ses anciennes colonies : 46 % ; aux pays qui ont un régime démocratique : 32 % (pour cette question, chaque personne interrogée pouvaient faire plusieurs réponses).

On peut contester la façon dont certaines questions ont été posées. Il est probable en effet que les mots de « coopération » et « d'aide » ne recouvrent pas le même sens pour les 1 000 Français et Françaises interrogées.

Des tendances se dégagent cependant, que le directeur de la SOFRES, M. Pierre Weill, a soulignées : « **Alors qu'on présente habituellement les Français comme peu ouverts aux étrangers et plutôt hostiles à la coopération avec les pays sous-développés, le sondage fait apparaître au contraire que dans leur majorité les Français sont favorables aux travailleurs étrangers, favorables à la coopération franco-algérienne et de façon plus générale favorables à l'aide au Tiers monde.** »

Faites
abonner
vos amis
à

**droit &
liberté**

PETITES ANNONCES

— Cherche homme permis de conduire, ménage, pour s'occuper handicapé. TRU. 61-49.

— Pour enquête, journaliste demande témoignages sur manifestations racistes antisémites dans milieux enfants (écoles, collèges, colonies, lycées). Ecrire à « Droit et Liberté » qui transmettra.

Italie

Les fascistes trouvent appui dans l'appareil d'Etat

Les attentats se font nombreux et la loi n'est pas appliquée

MILAN, banque de l'agriculture, 12 décembre 69, attentat à la bombe : 16 morts. La police ne met pas longtemps à trouver son suspect « anarchiste », Pietro Valpreda : elle enquête dans les milieux gauchistes avec les méthodes qu'on imagine. Pourtant, les gens de toutes tendances reconnaissent que les présomptions contre Valpreda sont inconsistantes. En outre, de nombreuses révélations appuient cette thèse : ainsi le journal suisse *Il Dovere* a apporté la preuve qu'un certain nombre de néo-fascistes savaient, deux jours avant le massacre, qu'il allait « se passer quelque chose » à Milan le 12 décembre 1969.

Catanzaro (Calabre), 4 février 71, attentat à la bombe : 1 mort, 13 blessés, mais cette fois, le crime est signé : les fascistes du M.S.I. (« Mouvement Social Italien ») sont pratiquement pris sur le fait.

Et entre temps ? *L'Unità* du 7 février donne une liste très succincte des attentats fascistes en Italie depuis 13 mois ; il y en a pourtant près d'une demi-page grand format. En un mot il y a plusieurs attentats par jour ! A Reggio de Calabre, exploitant d'une part le mécontentement légitime des jeunes chômeurs, d'autre part l'esprit de clocher de certains Calabrais offusqués de voir Catanzaro et non Reggio choisi comme chef-lieu de la région, le M.S.I. a pris les opérations en main : un « Comité d'action pour Reggio chef-lieu » a été créé, bien entendu « au-dessus des partis », ce qui ne l'empêche pas d'avoir son siège, officiellement même, au local du syndicat fasciste : la C.I.S.N.A.L. Utilisant la terreur et les attentats depuis plus de six mois, le « Comité d'action » a organisé une grève qui a eu d'autant moins de mal à durer que Reggio compte beaucoup de fonctionnaires des services publics et que, par suite, la grève n'était guère gênante pour le profit.

Le M.S.I. n'est pas un groupuscule comme « Ordre nouveau », c'est au contraire un parti organisé qui a son quotidien qui siège au Parlement et qui, dans certaines élections, arrive souvent à obtenir plus de 10 % des voix ; de plus il a des ressources énormes provenant de financiers, de pa-

DRUIT ET LIBERTÉ — N° 300 — MARS 1971



Les fascistes de Rome ressemblent à ceux de Paris.

trons, du régime des colonels grecs aussi, et assurément d'autres forces étrangères ; le M.S.I. a également l'appui de gens très bien placés : n'oublions pas que Mussolini a été au pouvoir et qu'il avait mis des hommes à lui à tous les postes importants ; il en est évidemment resté.

Inutile d'épiloguer longtemps sur les méthodes de ce parti. Notons seulement que la recrudescence des attentats coïncide de l'aveu même des fascistes (1), avec l'arrivée au poste de secrétaire général du parti, le 30 juin 1969 de Giorgio Almirante, représentant de la ligne « dure ». Les nombreuses déclarations publiques, impunies, d'Almirante sont ahurissantes : « *Ce sera une route de larmes, de sang et de sueur...* », a-t-il dit, par exemple à Rome le 4 février. Un autre dirigeant, De Marsanich, ancien ministre de Mussolini, a affirmé au IX^e Congrès du M.S.I., le 20 novembre 1970 : « *Nous sommes les épigones de l'unique contestation victorieuse qui ait eu lieu en Italie, le 28 octobre 1922* » (!)

Les raisons de l'impunité

L'inertie de la police et du gouvernement dépasse les limites de l'imagination. Le refus d'appliquer la loi n° 645 du 20 juin 1952 sur la répression du fascisme, la tendance à prendre prétexte de quelques actes violents minimes de certains gauchistes pour cacher que le péril vient de droite, sont dénoncés par des membres du gouvernement eux-mêmes. Pourtant, la riposte des démocrates de toutes tendances est unanime, des comités antifascistes naissent de toutes parts avec une rapidité reconfortante ; tous les mouvements de jeunes (démocrates-chrétiens, républicains, communistes, socialistes, socialistes-prolétariens, catholiques) manifestent verbalement et dans la rue pour demander que des mesures énergiques soient prises, à commencer par la dissolution du M.S.I. et des mouvements qui gravitent autour de lui. Des manifestations unitaires imposantes ont lieu dans toutes les villes d'Italie.

Pourquoi les autorités préfèrent-elles voir avec « inquiétude » cette union des forces antifascistes (2) plutôt que de condamner les terroristes ? Pour répondre, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la situation politique de l'Italie : devant la carence du gouvernement de « centre-gauche », en particulier en ce qui concerne le Sud, l'unité populaire se fait petit à petit : les trois principaux syndicats, C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L., réalisent un front commun à peu près ininterrompu depuis deux ans, et obtiennent des résultats ; les paysans s'en mêlent : ils ont manifesté massivement et unitairement en janvier pour faire adopter plus rapidement une loi agraire. Les Américains sont les premiers à le reconnaître : Sulzberger, journaliste du *New York Times* écrit textuellement, parcouru par un frisson de terreur : « *L'Italie est politiquement malade... Et l'O.T.A.N. désespérément préoccupée. Le P.C.I. avance lentement...* ». Il y a quelque temps, dans un document secret révélé à la suite d'une fausse manœuvre, on apprenait que l'O.T.A.N. voulait déplacer ses forces (établies actuellement en Allemagne) vers le nord de l'Italie « à cause de la faiblesse de la démocratie » dans ce pays. Les déclarations du secrétaire d'Etat Rogers, le 18 février, sont encore plus explicites. En un mot, les Américains ont peur d'avoir à leur menu ce qu'ils appellent des « spaghetti sauce chilienne ». Dans ces conditions le patronat, la réaction, les intérêts étrangers ont tout intérêt à susciter ou à encourager le terrorisme afin de pouvoir mettre en place un « gouvernement fort » qui pourrait réduire les masses à la portion congrue et défendre avec efficacité « les valeurs morales de l'Occident ».

D'ailleurs si les fascistes ne trouvaient pas des appuis au sein même de l'appareil de l'Etat, comment pourraient-ils rester impunis ?

Pierre CREPEL.

(1) *Défense de l'Occident*, décembre 1970.
(2) Voir les déclarations du président du Conseil, M. Colombo.



Condamné

POURQUOI l'avez-vous condamné ? Il s'rait de l'école. L'élève sérieux qui jamais n'a fait de politique. Très doux... Il a frappé l'agent ?... On frappe toujours l'agent, Monsieur le Président : il est assermenté... Peut-être ressemblait-il à un manifestant. On est tombé sur lui : « Salaud de jeune »... Si d'être jeune, on est salaud ! Monsieur le Président, nous avons des enfants... Et vraiment, vous le croyez qu'une société qui pourchasse ses jeunes, ça peut tenir longtemps ?

Jean CUSSAT-BLANC.

en bref

La Convention internationale approuvée par le gouvernement

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la Convention internationale contre le racisme et la discrimination raciale.

Porte-parole du gouvernement, M. Léo Hamon a affirmé : « Il n'est pas besoin de souligner combien les principes de cette Convention relative à l'interdiction de toute discrimination raciale, à l'égalité des citoyens, indépendamment de leur origine, sont conformes aux principes de la législation et de la pratique de la République française. C'est pourquoi nous y adhérons sans problème quant au fond, considérant pour le surplus, en ce qui concerne la forme, que nos tribunaux par leur indépendance seront les meilleurs garants, dans le respect de notre souveraineté, de ces dispositions ».

Départements d'Outre-Mer...

Le conseil des ministres a décidé un relèvement du salaire minimum dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

Pour les trois premiers, le S.M.I.C. est fixé à 121,917 F métropole pour 40 heures de travail pour le quatrième à 4980,520 F C.F.A., soit l'équivalent de 99,61 F français.

En France, le nouveau taux du S.M.I.C. correspond à 145,20 F pour 40 heures de travail.

La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion sont départements français d'Outre-Mer. Du moins l'affirme-t-on officiellement.

En Guadeloupe, une grève de 37 000 planteurs et ouvriers agricoles se poursuit depuis janvier. A la Martinique a eu lieu une grève de 24 heures d'une ampleur sans précédent. On annonce, à la Réunion, des incidents nombreux, à la veille des élections municipales.

Tuer en série

« On a le droit de tuer, pourvu qu'on le fasse en série ». Ainsi s'est exprimé devant une cour d'assises française Georges Seren Rosso, un mercenaire qui se couvrit de « gloire » en Afrique et tua un de ses compagnons de brigandage, Jean-Joseph Paulus.

Georges Seren Rosso était jugé à Nancy pour crime commis en territoire étranger.

Au cours de sa plaidoirie, l'avocat général l'avait qualifié de « militaire français qui a une haute conception de son devoir ».

Pour le témoin Bob Denard, un autre mercenaire bien connu des Africains, le meurtre commis par Rosso fut « un acte salutaire ».

G.-S. Rosso a été acquitté.

C'est loin, l'Afrique...

« Ils n'étaient pas Français... »

Claude Maquin au président du tribunal correctionnel de Paris : « C'était pas des Français. On n'allait quand même pas laisser passer ça sans rien dire ».

« Ça », c'est une bousculade de la part de trois travailleurs portugais. Du moins c'est ce que prétendent Claude Maquin et son compagnon André Dufraisse.

En réalité les deux individus avaient tenté de rançonner les trois travailleurs en se présentant comme policiers.

Claude Maquin a été condamné à dix mois de prison et André Dufraisse à dix-huit mois.

C'est justice.

Les fonds de « Minute »

M. Henry Coston, l'un des maîtres à penser de l'extrême-droite française, écrit dans « Lectures françaises » : « De graves difficultés que son hebdomadaire connu en 1962-65, M. Devay accepta sans trop de difficultés l'aide que M. Griotteray, homme d'affaires habile et fort apprécié dans la construction immobilière, lui proposa dès 1962 ».

M. Devay est le directeur de « Minute », M. Griotteray député du Val-de-Marne appartenant à la majorité.

Plusieurs publications, « La Croix » et « L'Humanité » notamment, ont repris l'information donnée par M. Coston.

M. Griotteray, lui, n'a pas cru devoir faire de commentaire.

Des criminels de guerre

La France et l'Allemagne fédérale ont signé, le mois dernier, un accord permettant aux tribunaux ouest-allemands de poursuivre les criminels de guerre condamnés par contumace en France.

Le journal ouest-allemand « Die Tat » a publié une liste de ces criminels parmi lesquels on trouve Karl Theodor Molinari, condamné à mort en 1951 pour le massacre de 106 maquisards et récemment interviewé par la télévision française (1), Kurt Lischka, collaborateur d'Eichmann à Paris, Rudolf Muelher, qui fut chef des services « de sécurité » à Marseille, Philippe Mehl, adjoint au chef de la Gestapo à Metz, Klaus Barbie, responsable de la mort de Jean Moulin, etc.

Tous ont occupé jusque là de fort bonnes situations. Ainsi par exemple, Molinari était jusqu'à l'an dernier général de la Bundeswehr.

Réhabilitation tardive

Capitaine de la gendarmerie suisse, M. Paul Gruening, âgé aujourd'hui de 79 ans, avait été révoqué en 1939 pour avoir laissé pénétrer en Suisse des réfugiés juifs qui fuyaient l'Autriche annexée par les nazis. En 1941, un tribunal lui interdisait toute fonction publique.

M. Paul Gruening vient seulement de recevoir sa « réhabilitation », une réhabilitation toute morale d'ailleurs : les autorités du canton de Saint-Gall l'ont remercié par écrit de son attitude de l'époque. Ces autorités n'ont pas eu la possibilité de faire infirmer la décision de 1941.

Territoires occupés

Dans une déclaration faite devant le parlement israélien, le général Moshe Dayan, ministre de la Défense nationale, a reconnu que « certains excès » avaient été commis par les forces d'occupation à Gaza. Selon lui, ces « excès » auraient fait une trentaine de victimes.

Le ministre a ajouté que « des directives très strictes » avaient été données pour que ce genre d'incidents ne se renouvelle pas.

Le gouvernement israélien a annoncé par ailleurs l'ouverture d'un nouveau camp de détention dans le Sinaï. Selon la réglementation héritée du mandat britannique et toujours en vigueur, des personnes suspectées d'« actes de terrorisme » peuvent être détenues sans procès.

Discrimination en Allemagne fédérale

Une question a été posée à la Commission des communautés européennes sur l'interdiction faite aux travailleurs immigrés en Allemagne fédérale de pénétrer dans certains établissements publics.

La réponse, publiée le 17 février, indique : « Selon les informations publiées par la presse, l'accès à certains débits de boisson d'Augsbourg a été interdit aux travailleurs étrangers, à la suite de désordres graves auxquels étaient mêlés des travailleurs étrangers. Le ministère public de Munich, saisi d'une plainte, a exclu, dans le cas d'espèce l'application de l'article 130 du Code pénal, en se basant, entre autres, sur le fait que les étrangers ne font pas « partie de la population » au sens de cet article ». Cet article punit les atteintes à la

dignité humaine qui se traduisent par l'incitation à « la haine d'une partie de la population ». Pour le ministère de Munich, les immigrés, non-indigènes, ne sauraient avoir droit à la protection de la loi !

Cependant, un arrêt, rendu à Celle, est venu depuis souligner que la décision de Munich n'avait pas de fondement juridique.

Des faits qui...

● Le mercenaire Rolf Steiner, arrêté au Soudan, sera jugé pour « crimes envers l'Afrique entière ».

● En Afrique du Sud, Mme Nelson Mandela, épouse de l'ancien dirigeant du Congrès national africain, a été traduite devant un tribunal. Assignée à résidence, elle n'avait pas le droit de recevoir des visites. Néanmoins, elle hébergea deux enfants âgés respectivement de 2 ans 1/2 et de 9 mois.

Le « Sunday Telegraph » a déclaré par ailleurs que des négociations étaient engagées avec la firme Dassault pour l'achat de 100 « Mirage Milan ».

● Les femmes suisses ont obtenu — le 7 février dernier — le droit de vote et l'éligibilité sur le plan fédéral. 621 403 électeurs se sont déclarés favorables à ce droit et 323 596 hostiles.

● « Les Etats-Unis envoient des Blancs sur la Lune parce qu'ils n'ont qu'à y rechercher des pierres lunaires. S'il y avait un vrai travail à faire, on y enverrait un nègre », a déclaré M. Joseph Hammonds, membre de la conférence des leaders noirs du Sud, l'un des organisateurs de la Marche des pauvres qui a conduit ses participants jusqu'à Cap Kennedy.

● L'Argentine compte 14 millions de sous-alimentés ou d'affamés. 30 000 enfants y meurent de faim chaque année.

● Au Gabon, en prévision de la visite du président Pompidou, les autorités ont fait raser, sur l'itinéraire prévu du cortège officiel, les maisons laides et les bidonvilles, sans pour autant prévoir de relogement autre que la prison pour ceux des habitants qui manifestèrent.

● L'Organisation mondiale de la santé a indiqué qu'en 1970 42 900 cas de choléra et 6 800 décès avaient été signalés dans 40 pays différents.

● Le gouvernement populaire chilien vient d'abolir une loi discriminatoire concernant les Indiens. Cette loi avait pour effet principal mais non avoué la spoliation de nombreux Indiens au profit des grands propriétaires.

● Du 5 au 10 avril prochain se tiendra à Londres une conférence des responsables Roms destinée à assurer une plus grande coordination des sections du Comité international tzigane aussi bien qu'entre celui-ci et les autres mouvements. Un congrès mondial des Roms est prévu pour l'an prochain à Paris.

● M^e Jacques Isorni a effectué une nouvelle démarche auprès du Premier Ministre, pour demander le transfert à Douaumont des restes de Philippe Pétain, condamné à mort pour trahison.

● Un député du 18^e arrondissement, M. Bernasconi (U.D.R.) se plaint auprès de la préfecture de Paris de ce que certaines rues sont à peine éclairées ; il ajoute que « étant donné le nombre de Noirs et de Nord-Africains résidant dans ce quartier, cela est peu rassurant ».

● Le trompettiste de jazz Clifford Thornton, qui venait en France pour participer à des concerts a été refoulé à Orly. Motif : il était soupçonné d'appartenir au parti des Panthères noires.

... donnent à penser

Si vos moyens vous le permettent...



adressez sans tarder 500 F à « Droit et Liberté » qui en a besoin pour soutenir son combat contre tous les racismes.
Sinon... voyez en page IV.

Vaincre l'animalité

En luttant contre le racisme, « Droit & Liberté » apporte une contribution de premier plan au triomphe de l'homme sur la sottise et la bestialité.

Extirper le racisme, conscient ou inconscient, de l'esprit des hommes, c'est aider à vaincre ce qui subsiste en nous d'animalité, c'est aider l'homme à atteindre sa dimension universelle, la seule en laquelle il se réalisera véritablement.

Jean SURET-CANALE
historien

Encore plus...

Les événements de chaque jour nous prouvent malheureusement que non seulement le racisme n'est pas mort mais encore qu'il se traduit ici et là et trop souvent par des actions violentes et sanglantes.

« Droit & Liberté » a sans relâche soutenu le combat en faveur de l'humanisme, de la tolérance, de la compréhension et de la fraternité universelle. Nous en sommes maintenant au numéro 300 ce qui prouve la vigueur de notre Mouvement. Nous pouvons nous en féliciter mais les circonstances montrent que notre action doit se développer encore plus. Nous n'y manquerons pas.

Dr Henri DESOILLE
professeur à la Faculté
de Médecine de Paris

Cette préoccupation

Je suis l'interprète des membres du bureau de notre association en vous adressant l'expression de notre entière solidarité à l'occasion de la publication du n° 300 de votre revue. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix constitue un objectif essentiel du mouvement réformateur que nous aspirons à créer. En affirmant notre intention de promouvoir une société « d'inspiration à la fois humaniste, socialiste et européenne », nous avons présente à l'esprit cette préoccupation fondamentale.

Louis PERILLIER
ancien député
(Association pour une alternative
démocratique de progrès.)

« Droit et Liberté » aux rayons X

Notre amie, Colette Guillaumin, chargée de recherches au C.N.R.S., qui depuis des années se livre à d'importantes études sur la presse, avait accepté de réaliser une analyse de contenu de **Droit & Liberté**, des numéros 258 à 282 inclus, soit de janvier 1967 à mai 1969. Nous livrons à nos lecteurs l'essentiel de ses conclusions.

La lecture des numéros étudiés a permis de définir dix catégories d'une certaine importance sous lesquelles se regroupent les objets de l'information : l'antisémitisme, le colonialisme (et néo-colonialisme), les Algériens, les Gitans, le nazisme (et néo-nazisme), les problèmes de l'immigration, le Moyen-Orient, la négrophobie, le racisme pris dans sa généralité, la pauvreté.

Le volume de l'information fournie pour chacune de ces catégories a été évalué approximativement en page pleine, demie et quart, ce qui permet de donner une idée de l'importance que revêtent dans la revue, les problèmes évoqués, et de leur répartition dans le temps.

Il s'en dégage trois grandes séries regroupant les catégories définies plus haut :

1. La série de préoccupations majeures contenant l'antisémitisme, la négrophobie, le racisme en général, chacune de ces catégories bénéficiant d'un volume important de l'information, soit environ 100 pages. Elle se présente comme parfaitement homogène, dans la mesure où le troisième terme (racisme) est le commun dénominateur des deux autres.

2. Celle de préoccupation majeure seconde contenant le Moyen-Orient, le nazisme (et néo-nazisme), l'immigration : le volume de l'information diminue de moitié pour cette série où les trois facteurs politique, conjoncturel, économique, forment un ensemble hétérogène.

3. Celle de préoccupation secondaire où prennent place les Gitans, les Algériens (traités en tant que tels, en dehors de l'ensemble des travailleurs immigrés), les problèmes de la pauvreté et du colonialisme.

Cette série présente aussi une homogénéité certaine : ici c'est le troisième terme (pauvreté) qui est le dénominateur commun de l'ensemble.

DROIT ET LIBERTÉ - N° 300 - MARS 1971

Ces évaluations ne donnent qu'une image statique de la composition de la revue. En fait les préoccupations évoluent, et sur deux ans, on peut distinguer un certain nombre de changements qui, sans être spectaculaires n'en sont pas moins importants. S'ils ne sont pas visibles à une simple lecture, ils se manifestent cependant dès que l'on pratique un examen mesuré et daté des différents centres d'intérêt de la revue.

Quatre sortes de « mouvements »

Quatre sortes de « mouvements » du volume de l'information des dix catégories se dessinent à cet examen : croissance du volume, décroissance, évolution cyclique, présence ou absence liée à la conjoncture.

Le colonialisme (ou néo), l'immigration, la négrophobie qui regroupe les « problèmes de couleur » (apartheid, ségrégation, discrimination, selon le pays) sont les catégories dont le volume croît, selon des schémas d'ailleurs différents : ainsi, en ce qui concerne le colonialisme, il y a plutôt « apparition » dans la seconde moitié de 1968 et depuis présence constante. Par contre, la préoccupation de l'immigration suit une croissance lente et sûre et après avoir été épisodique, devient constante. De même pour la négrophobie, qui marque une croissance régulière.

L'antisémitisme reste parmi les préoccupations majeures de la revue, mais étant donné l'élargissement du nombre des thèmes traités, marque des mouvements alternatifs de baisse et de remontée. Le racisme, pris dans son sens général et abstrait, marque un fléchissement plus net.

Le problème du Moyen-Orient, est le type même de la catégorie conjoncturelle qui voit une surface importante lui être consacrée dans les moments de crise.

Enfin, l'intérêt porté aux Gitans suit une évolution cyclique : il en est de même pour le nazisme (ou néo) qui est pourtant rarement absent des colonnes de la revue.

Toutefois, certaines préoccupations ne peuvent être étudiées du point de vue dynamique, leur volume étant trop faible pour qu'une évolution quelconque y soit discernable. Tel est le cas des Algériens dont l'apparition semble soumise aux fluctuations de la presse raciste du type « Minute », et celui de la pauvreté.

L'analyse du volume de l'information et des courbes sur lesquelles se distribue ce volume permet de définir les tendances générales de la revue.

Le plus frappant est sans doute l'apparition au cours de ces deux années de l'intérêt aux formes économique-politiques du racisme : surgissement de la préoccupation coloniale et néo-coloniale et des problèmes liés à l'immigration.

Un autre trait semble s'esquisser au cours de ces deux années : il y aurait déplacement du centre de gravité de la revue : l'antisémitisme serait rejoint par la négrophobie.

Enfin, l'éclatement des conflits concrets tend à donner à ceux-ci la priorité sur les abstractions. Ce processus est assez complexe, car contrairement à ce qu'on pourrait en déduire spontanément, l'intérêt porté à ces problèmes concrets entraîne dans son sillage, tout en le dépassant, le traitement de leurs aspects généraux et abstraits : il y a priorité, il n'y a pas remplacement.

L'analyse du contenu des éditoriaux, de leur orientation et de leur place dans le temps montrent les mêmes tendances que l'ensemble de la revue : apparition de l'économico-politique, déplacement du centre de gravité, prééminence de conflits matériels.

Peut-être est-il à votre portée...



de faire don de cent francs à « Droit et Liberté » qui, pour continuer à informer, à mobiliser les antiracistes a besoin de votre aide.

Mais si c'est trop vous demander, voyez en page V.

L'hydre à mille têtes

Depuis l'hécatombe des juifs et des gitans lors de la seconde guerre mondiale et les traumatismes de la décolonisation, le racisme n'est certainement pas mort en France, mais il se cache (graffiti écrits la nuit sur les murs des métros) ou le plus souvent encore, il prend un masque.

Il se dissimule dans l'ethnocentrisme, voire chez « les bien-pensants » dans le paternalisme hypocrite, qui est la pire forme de l'orgueil national. Il ressort même, par-delà le discours anti-raciste, du fond de nos gouffres intérieurs, et jusque chez des hommes de gauche, lorsque certains intérêts sont en jeu (comme dans certains mouvements paysans, des citiculteurs par exemple). Mais pourquoi dénoncer les autres quand nous savons que nous devons, nous aussi, qui avons voué notre lutte à l'élimination du racisme, être toujours vigilants, tout particulièrement lorsque les événements politiques nous posent des problèmes qui semblent nous acculer à un choix, les événements du Moyen-Orient par exemple.

Mais nous avons « Droit & Liberté » pour nous guider, pour dénoncer, pour nous mobiliser. Il donne leur vrai sens aux paroles mensongères : il nous révèle et ce racisme manifeste (contre

lequel il arme l'opinion publique) et tous ces racismes cachés (qu'il démystifie). Peut-être dira-t-on qu'il n'est lu que par ceux qui sont déjà convaincus... mais outre que les campagnes qu'il mène ont une audience nationale, se traduisent par des procès, que ses articles sont repris dans la presse, nous laissons ses numéros, une fois lus, sur une table de café, dans un compartiment de métro ; ils s'insinuent dans d'autres vies, ils ouvrent des yeux qui ne voyaient pas, ils donnent mauvaise conscience — ce point de départ nécessaire à tout rétablissement de l'action morale et sociale — à ceux qui se réfugiaient dans le seul discours rassurant de la mort du racisme et de l'antisémitisme en France.

Trois cents numéros qui ont réveillé, informé, ameuté l'opinion publique ; mais les têtes coupées donnent toujours naissance à de nouvelles têtes. Que « Droit & Liberté » continue son travail libérateur ; que de têtes qui sortent toujours des marécages humains et qu'il faut trancher.

Roger BASTIDE
directeur à l'École pratique
des Hautes Etudes

Notre reconnaissance

Disposant de peu de temps, il ne m'est guère possible de faire plus que vous adresser un simple message de félicitations et d'encouragement pour votre magnifique action antiraciste. Elle se prolonge depuis un quart de siècle, et je remarque que vous êtes attentifs, aussi bien au racisme antisémite qu'anti-Arabe ou anti-noir. J'ai même relevé que vous n'hésitez pas, quand le cas se présente, à protester contre certaines formes de racisme « anti-européen ».

Tous ceux, dont vous êtes, qui luttent de la sorte, méritent notre reconnaissance.

Jacques NANTET
écrivain

Droit et Liberté

120, rue Saint-Denis,
Paris-2^e
Téléphone : 231-09-57
C.C.P. 6070-98 Paris

Franchement, ce serait bien...



de votre part, d'envoyer sans plus attendre 50 F pour marquer votre soutien à « Droit et Liberté » à l'occasion de son 300^e numéro.

Ou alors voyez donc en page VI.

S'unir ou mourir...

Rétrécie et rapprochée vertigineusement par les progrès des communications et de l'information, la planète doit prendre très vite conscience de son unité ou mourir. La diversité humaine doit être un motif d'intérêt fraternel et non de haines anachroniques. La lutte de « Droit & Liberté » contre les hostilités à base raciale ou nationale m'apparaît comme la cause même du salut public universel.

Hubert DESCHAMPS
professeur honoraire à la Sorbonne

L'escalade des ravages

Dans le combat de plus en plus urgent contre ce qu'il faut malheureusement dénoncer comme l'extension et même l'escalade des ravages du racisme, il est bon que l'action de « Droit & Liberté » et de son équipe se soit heureusement manifestée de plus en plus efficace et méritoire.

Armand LUNEL
écrivain

Un rôle capital

Nous apprécions depuis longtemps la qualité de « Droit & Liberté », qui contribue par l'abondance, la variété et l'objectivité de ses informations, à détruire les idées reçues et à éveiller la conscience des gens peu ou mal informés. A notre sens, ce rôle est capital. Dans ce but, serait-il possible de faire une campagne de diffusion auprès des collectivités, maisons de jeunes, directeurs d'écoles, professeurs, etc.

Nous vous félicitons pour le dévouement avec lequel vous défendez la cause antiraciste.

Bachir TOURÉ
artiste dramatique
et **Mme TOURÉ**

Une constante vigilance

Le racisme revêt, le plus souvent, de nos jours, des formes insidieuses et ne peut être décelé qu'au prix d'une constante vigilance. On ne saurait la réclamer de ceux qui, comme la plupart d'entre nous, sont accaparés par leurs activités professionnelles et privées, au demeurant, d'informations détaillées. D'où l'utilité d'une publication comme « Droit & Liberté » qui analyse les événements dans une perspective antiraciste et met en lumière ce que nous n'avons pas su immédiatement voir en eux.

Cette recherche ne doit évidemment prendre, à aucun moment, un caractère obsessionnel. Il importe seulement de vérifier, d'une façon quasi scientifique, si aucune motivation suspecte n'est à l'origine du comportement de tel ou tel groupe humain, alors même que ce comportement trouve une explication logique. « Droit & Liberté » accomplit, depuis plusieurs années, cette tâche. Elle peut l'étendre encore. Tout modeste qu'il est, mon concours lui est assuré.

Pierre GASCAR
Prix Goncourt

La vie est difficile pour bien des gens...



...mais sans votre billet de 10 F et celui de quelques autres... comment voulez-vous que «Droit et Liberté» puisse continuer de faire face aux graves problèmes d'argent qui l'accablent?

Lisez notre message en page VIII.

Nos lecteurs ont la parole...

Tous ceux qui contribuent aux destinées d'un journal ont besoin, de temps en temps, de savoir ce qu'en pensent leurs lecteurs. Les rédacteurs de «Droit et Liberté» n'échappent pas à cette loi. Mais n'ayant pas les moyens de nous offrir l'I.F.O.P. ou la S.O.F.R.E.S., nous avons réalisé nous-mêmes un modeste sondage dans les colonnes de notre mensuel, en posant diverses questions à nos lecteurs tant sur la forme que sur le contenu, pendant une période qui allait du mois de juin au mois de septembre 1969.

Très frappant : la jeunesse des lecteurs qui ont répondu, la moyenne d'âge allant de 25 à 30 ans. Ils se recrutent dans tous les milieux professionnels avec un léger avantage aux métiers dits intellectuels (65%) surtout en ce qui concerne les nouveaux abonnés.

La répartition socio-culturelle des abonnés depuis moins d'un an est la mieux équilibrée, ce qui témoigne de la pénétration de «Droit et Liberté» dans toutes les couches sociales.

Une série de questions portant sur les diverses rubriques de «Droit et Liberté» — l'éditorial, les études et commentaires de l'actualité, le dossier central, la rubrique culturelle, les textes littéraires,

la vie du M.R.A.P., les rubriques d'information —, nous permettait de connaître les préférences des lecteurs.

Les trois catégories d'entre eux — abonnés depuis moins d'un an, de un an à cinq ans, de plus de cinq ans — ont donné la meilleure note au dossier.

Viennent ensuite les rubriques intitulées «études et commentaires de l'actualité» que les abonnés depuis moins de cinq ans placent presque au niveau du dossier.

La troisième place est attribuée à la rubrique d'information «en bref».

Suivent dans l'ordre d'appréciation : l'éditorial, la rubrique culturelle, la vie du M.R.A.P. et en dernière position, les textes littéraires.

Etant donné le peu d'intérêt que cette rubrique suscitait, nous l'avons donc supprimée, et nous avons présenté de diverses autres façons les œuvres littéraires relatives au racisme. Nous avons également introduit la rubrique d'éducation à la fraternité que réalisent nos amis du C.L.E.P.R.

La deuxième série de questions demandait aux lecteurs de se prononcer sur le ton utilisé dans la revue. La majorité le jugeait alors pas assez politique et pas assez polémique, avec pour corol-

laire, les qualificatifs de moralisateur et superficiel.

Cela confirme, face au développement de l'audio-visuel, du message immédiat mais fugace, le rôle de la presse écrite et surtout de la presse périodique d'opinion qui se doit de fournir à ses lecteurs des éléments d'information et de réflexion, leur permettant d'approfondir les problèmes qui les intéressent.

Enfin les lecteurs avaient à juger la forme, problème important étant donné encore une fois l'impact de l'audio-visuel et la modernisation de la presse : ils estimaient satisfaisant le format, et la longueur des articles, mais les photos trop petites et trop peu nombreuses, la couverture pas assez combative.

Nous sommes bien entendu tout à fait conscients des carences de «Droit et Liberté» — qui prennent malheureusement leurs sources, dans les difficultés financières permanentes de notre revue.

Pourtant, dans la mesure de nos possibilités, nous nous sommes efforcés, depuis ce sondage, de tenir compte des critiques très constructives de nos lecteurs. Nous continuerons dans cette voie surtout si se développe leur collaboration avec la rédaction.

Marguerite KAGAN

Avec rien, on ne peut rien



Alors, vite, faites ce que vous pouvez pour aider «Droit et Liberté» à vivre. Ami lecteur, abonnez-vous! Si c'est fait, souscrivez un abonnement pour un ami. Si c'est encore trop vous demander, envoyez 5 F à «Droit et Liberté», car même modestement on compte sur vous. Merci.

Notre lutte contre le nazisme

C'est bien volontiers que je vous adresse le témoignage que vous m'avez demandé et cela non pas en tant qu'écrivain ou homme politique mais comme membre fondateur du Conseil national de la Résistance. Je puis vous affirmer en toute sincérité, que votre revue est de celles qui sans compromission ont toujours défendu avec un grand sens de la justice les Droits de l'Homme, ce respect de la dignité humaine qui avait regroupé lors de notre lutte contre le nazisme tous ceux qui se refusaient à admettre les thèses racistes.

Qu'il s'agisse des juifs, de nos frères arabes actuellement si durement éprouvés, des noirs d'Afrique ou d'Amérique ou des indiens d'Amérique du Sud, vous avez défendu les opprimés quels qu'ils soient.

Jacques DEBU-BRIDEL

vice-président de la Société des Gens de Lettres, ancien sénateur, membre fondateur du C.N.R.

Des contradictions flagrantes

«L'Homme est le frère de l'Homme» est une évidence à l'aube du XXI^e siècle, et toute ségrégation nationale, sociale, raciale, culturelle est un ferment de jalousie, d'humiliation et de haine qui entraîne, à brève ou lointaine échéance, la guerre froide ou chaude dont nous voyons des brasiers s'allumer sur plusieurs points du globe.

De toutes ces discriminations la plus virulente, la plus bête et la plus méchante est incontestablement l'antisémitisme auquel Hitler a assuré d'horribles développements dont les séquelles subsistent un peu partout et notamment chez nous où notre premier devoir est de balayer devant notre porte avant de faire la leçon aux autres. A cet égard comment expliquer les contradictions flagrantes entre des discours officiels tenant compte des sentiments antiracistes de la majorité de nos compatriotes et des manifestations politiques comme la vente d'armes à l'Afrique du Sud ou le salut à Franco, ex-allié d'Hitler dont les geôles sont encore remplies de républicains?

C'est défier la morale, toutes les morales et perpétuer un racisme que le M.R.A.P. n'a cessé de combattre en restant fidèle à ses idéaux : fraternité des hommes et indépendance des peuples sans exclusive aucune.

Général Paul TUBERT

ancien député-maire d'Alger

Le merveilleux orchestre...

Je salue avec joie ce trois centième numéro qui témoigne de l'immense et fécond travail accompli depuis que notre pays a été rendu à la liberté. Pourtant nous ne devons pas relâcher notre effort, car le danger est encore loin d'être conjuré en France même. Que de préjugés raciaux y sont, hélas! encore vivants et même virulents! C'est à nous de faire comprendre à ce vieux peuple que rien ne le menacerait davantage dans son existence qu'un repli méfiant sur lui-même et que l'horizon d'un homme d'aujourd'hui est trop étroit s'il n'embrasse pas la planète entière avec tous les hommes qui la peuplent, quelle que soit la couleur de leur peau et la variété de leurs cultures. Qui voudrait appauvrir d'un seul instrument ce merveilleux orchestre?

Jacques MADAULE

historien

Tout à fait nécessaire...

Je lis avec attention et intérêt «Droit & Liberté». Il est tout à fait nécessaire qu'un journal ayant pour but de lutter contre le racisme existe. Et je rends hommage à l'honnêteté avec laquelle «Droit & Liberté» dénonce le racisme où qu'il se trouve.

Anne PHILIPPE

ethnologue

10 millions pour « Droit et Liberté » !

DEPUIS qu'en janvier 1967, **Droit et Liberté** a réalisé sa nouvelle formule, la hausse de son prix de revient n'a cessé de s'accroître : 48 % d'augmentation sur le papier, 23 % sur l'impression, augmentations aussi sur les photos, le routage, les salaires, ainsi que sur tous les frais administratifs. Malgré des économies draconiennes et une élévation du montant des abonnements, ces charges croissantes mettent en danger l'existence même de notre revue.

Droit et Liberté, l'un des rares journaux qui tiennent bon depuis la Résistance, ne peut, ne doit pourtant pas disparaître.

Sa présence, son action apparaissent aujourd'hui plus que jamais indispensables pour faire front à la recrudescence des menées racistes et antisémites, pour alerter, mobiliser l'opinion, en cette année internationale de lutte contre la discrimination raciale. Si **Droit et Liberté** n'existait pas, il serait urgent de le créer !

Droit et Liberté se place résolument aux côtés de tous ceux qui souffrent du racisme et le combattent dans le monde. Il riposte avec vigilance à toute manifestation de racisme dans

notre propre pays. Il s'oppose à la presse et aux groupes de haine qui disposent, eux, d'énormes moyens matériels. Il est le défenseur, l'ami, le porte-parole des juifs, des travailleurs immigrés, des gitans, de tous ceux que les racistes attaquent et menacent. Il exprime en permanence la conscience anti-raciste de notre pays.

Pour vivre, **Droit et Liberté** a besoin immédiatement d'un grand souffle d'oxygène.

A L'OCCASION DE LA SORTIE DE SON NUMERO 300, IL LANCE UNE SOUSCRIPTION DE 100 000 F (10 MILLIONS D'ANCIENS FRANCS).

A tous ceux qui estiment nécessaire la survie de **Droit et Liberté**, nous réclavons un effort exceptionnel. Souscrivez généreusement. Demandez-nous des listes pour faire souscrire autour de vous. Qu'un grand mouvement de solidarité se développe dès maintenant.

Ne permettons pas que s'éteigne la voix de la fraternité.

Droit et Liberté,

(Voir page 32, un bulletin de souscription.)

Trois souvenirs...

« **Droit & Liberté** » en est à son 300^e numéro. Dans les conditions qui sont faites aujourd'hui à la presse, c'est déjà un événement que d'avoir tenu à travers maints obstacles et notamment financiers.

Trois périodes de ma vie expliqueront mieux ma totale solidarité avec le M.R.A.P. et sa revue.

1^o J'ai retrouvé dans mes carnets clandestins tenus pendant l'occupation cette note du 18 juin 1942 : « Les juifs sont obligés de porter l'étoile jaune à partir de six ans. Ce qui a eu, pour effet, de multiplier les manifestations en leur faveur et sous des formes les plus diverses ».

Cette autre le 15 juillet :

« Nouvel arrêté de la Gestapo.

Il est désormais interdit aux juifs de fréquenter les restaurants, cafés et bars, théâtres, cinémas, concerts, music-halls, cabines de téléphone public, marchés et foires, etc... »

Des visites ultérieures à Dachau, à Auschwitz, à Buchenwald n'ont en rien infirmé les notes écrites au jour le jour pendant cette terrible année 1942.

Le second événement est d'un autre ordre. Ministre de l'aviation dans le gouvernement français provisoire d'Alger, en 1944, j'avais la responsabilité de trois grandes usines d'aviation d'Afrique du Nord. La pratique colonialiste faisait que, dans la grille des salaires, légitime pour ce qui concernait la qualification, il y avait cependant, dans la même catégorie, deux barèmes différents selon qu'il s'agissait de « Français » ou d'« Indigènes ». Je supprimai cette discrimination, un manoeuvre dit « indigène »

devant être, selon moi, payé au même taux qu'un manoeuvre français. De même, pour l'élection des délégués du personnel aux Comités mixtes à la production qui venaient d'être institués dans ces usines, certains voulaient empêcher les « indigènes » d'être électeurs et éligibles. Je dus me rendre sur place, notamment à l'usine aéronautique de Casablanca, pour combattre ces manifestations de racisme et imposer l'égalité des droits.

Dix années plus tard, en mai 1954, avec une délégation de France-U.R.S.S., je visitais Tachkent, la capitale de l'Ouzbékistan soviétique.

Il y avait là des professeurs russes venus de Moscou et de Leningrad dès le début du pouvoir soviétique pour enseigner les Ouzbeks. Ces hommes, d'un âge vénérable, avaient créé les premiers cadres scientifiques et les savants ouzbeks qui les entouraient, étaient à la fois leurs disciples et leurs confrères. Ces Russes, en âge de prendre leur retraite, étaient cependant demeurés là pour aider leurs anciens élèves devenus à leur tour professeurs éminents et l'un d'eux nous dit avec une poignante sincérité : « Nous aimons tellement ce pays » devenu leur seconde patrie... Je ressentis là profondément que la fraternité des peuples était possible et combien efficace !

Je continue à demeurer fidèle aux sentiments éprouvés à ces trois périodes de ma vie. C'est aussi pourquoi je souhaite à « **Droit & Liberté** » de continuer son action généreuse.

Fernand GRENIER
ancien ministre

Une besogne de Sisyphe

On aurait pu croire, quand, après les massacres de Treblinka et d'Auschwitz, fut créé le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, qu'il s'agissait seulement de terminer la lutte contre les derniers vestiges d'un vice de l'esprit, dont l'erreur pernicieuse venait d'être si amplement, si cruellement prouvée. D'en nettoyer seulement les derniers bastions. Hélas, il a fallu reconnaître qu'il fait partie, ce vice, de la nature congénitale de l'être humain, de l'instinct natif de ce que j'appelle l'homion. Que seule la réflexion, la lutte contre ses pulsions animales permet à l'homion de devenir un homme, un être social et civilisé. Et que cette lutte n'aura jamais de fin. Constatation décevante, après tant d'espoirs mis en la sagesse humaine, mais qu'il faut accueillir avec courage. C'est ce que, depuis sa fondation, fait et ne cesse de faire la revue « **Droit & Liberté** ». Dénonçant, sans faiblesse et sans se lasser, toute résurgence, où que ce soit, de l'antique instinct d'agressivité contre l'autre, contre le différent. Informant, mobilisant et agissant contre toute manifestation concrète de cette résurgence. C'est un travail de Pénélope, une besogne de Sisyphe, mais c'est justement son mérite, son honneur de ne pas se décourager. Ce n'est que dans cette sorte d'inlassable persévérance qu'une espèce vraiment humaine réussira à se forger.

VERCORS
écrivain

Cinéma et colonialisme

Queimada ou le « white power »

Patience et espérance active sont les clés de la vraie liberté



Une scène du film de G. Pontecorvo

La vraie liberté n'a pas comme cri « J'ai faim ! Je veux du travail ! Je veux voter !... » mais « J'existe ! ».

Il faut sans cesse la « libérer », c'est un arbre de plein vent, pas un arbuste de serre, les jardiniers trop attentifs l'étouffent !

C'est tout cela qu'a voulu démontrer Gillo Pontecorvo dans son film « **Queimada** ». Cette œuvre aux multiples facettes est une sorte de microcosme où se retrouvent toutes les menées impérialistes et tous les problèmes posés au Tiers monde : le colonialisme et sa forme la plus honorable mais la plus impitoyable : le paternalisme, le racisme et le sous-développement bien sûr.

Dans une île des Antilles, un agitateur anglais, Walker, fomenta un soulèvement d'esclaves contre les Portugais. Un « libérateur » noir, José Dolorès, émerge de cette révolution « dirigée » puis cède finalement son pouvoir aux blancs libéraux qui s'empressent de s'inféoder économiquement à une compagnie sucrière anglaise. Dix ans plus tard, l'île indépendante traverse une crise grave ; aussi, les noirs, bien que libérés de l'esclavage, mais se sentant frustrés de leur victoire, se révoltent à nouveau, toujours menés par José Dolorès. La « **Royal Sugar** » fait appel au « libéral » Walker pour venir à bout de la révolte. La répression est impitoyable.

Avez-vous renouvelé votre abonnement à
droit & Liberté

l'île brûlée, José, cet être d'exception est pendu et la révolte des indigènes totalement matée. Les troupes anglaises ont fait le travail ; ainsi **Queimada** devient une possession anglaise... Les noirs ont simplement changé de maîtres.

Un agent de la C.I.A.

En réalité, la liberté « donnée » à José Dolorès et à son peuple n'était que permission ; le refus était donc inévitable. Et c'est la vraie liberté qui, bien que bafouée, travestie, bâillonnée tout au long de ces combats douteux, ressuscite dans le regard de ces noirs voyant l'un des leurs assassiner finalement l'agent anglais, Walker.

C'est la dernière image de ce « western de l'émancipation » où il est évident qu'il faut voir dans Walker, un agent de la CIA et dans les Anglais du 19^e siècle, les Américains du 20^e...

Précisons qu'Evaristo Marquez, Renato Salvatori et surtout Marlon Brando y sont excellents et que le prix David di Donatello 1970, qui a couronné ce film, n'est pas usurpé.

Ainsi la démonstration est faite que la patience, non la résignation, et l'espérance, mais quand elle est active, nourrie, habitée, sont les clés de la vraie liberté.

Cette idée-force, on la retrouvait dans d'autres films admirables tels que « **Remparts d'argile** » de Bertucelli, « **L'Opium et le Bâton** » adapté par Ahmed Rachedi, de l'œuvre de Mammeri.

Le Sénégalais Sembène, avec « **Emिताï** » nous montrait aussi une population qui se dresse contre l'administration coloniale. Mais là, c'était une femme. An Sitoï, qui, prenant la tête de la résistance aux collecteurs d'impôts européens, allait faire déboucher les esprits

sur une prise de conscience nationale.

Ainsi, à travers tous ces films, la liberté et le courage semblent être décrits comme un escalier qu'il faut gravir marche par marche... Impossible d'enjamber !...

Pour revenir et terminer sur « **Queimada** », ne manquez pas le documentaire qui le précède. Sans commentaire et seulement « illustré » par ces mots : « Toute violence porte en soi les germes de l'anéantissement social », il montre l'escalade de la violence dans le monde. Cela va de la répression policière brutale au Japon, aux U.S.A., en France, etc., aux explosions atomiques, en passant par les missiles, anti-missiles et autres Polaris. Ce montage hallucinant et remarquable « prépare » bien à « **Queimada** » que l'on pourrait aussi légèrer : « De l'art de mater, exploiter et faire changer de maîtres un peuple opprimé, tout en ne voulant que son bonheur... »

Après son film « **La Bataille d'Alger** », qui demeure malheureusement inédit pour beaucoup, il est réconfortant de voir couronné et confirmé le talent de Pontecorvo et son aptitude à mettre en scène des sujets qui portent témoignage sur les contradictions explosives de notre époque.

Marie-France SOTTET

Queimada. Œuvre de Gillo Pontecorvo. Scénario de Franco Solinas et Georgio Arlorio. Distribué par les Artistes Associés.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

Universalité de la Commune

Sous les yeux de l'armée prussienne qui avait annexé à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune annexait à la France les travailleurs du monde entier.

Karl Marx
(La guerre civile en France)

A PRES l'atroce agonie de la Révolution de 1871, les plumitifs de la presse versaillaise s'efforcèrent de démontrer calomnieusement que l'insurrection avait été fomentée par des agitateurs étrangers, agents bonapartistes ou prussiens, visant à la ruine et à la déchéance de la France. Une vague de xénophobie furieuse déferla alors sur un pays où la liberté meurtrie et bâillonnée ne pouvait plus faire entendre sa voix.

A la Commission d'enquête sur les événements du 18 mars, le capitaine Garcin, bourreau des communards, déclara : « Pendant le combat, tous ceux qui étaient pris les armes à la main étaient fusillés ; il n'y avait pas de grâce ; tous ceux qui étaient Italiens, Polonais, Hollandais, Allemands étaient fusillés. »

Quant au général Crémier, à qui le Comité central avait refusé le commandement de la Garde nationale, il se venge comme il peut de cet affront par des mensonges : « Ce qu'il y avait de plus terrible dans Paris, c'étaient les étrangers. Je suis sûr que les gens qui se sont battus d'une façon si tenace étaient guidés par les étrangers. A ce moment il arrivait à Paris des bandes de Polonais, de garibaldiens spécialement. »

Dans son « Histoire de la Révolution du 18 mars », Philibert Audebrand pontifie avec démagogie et se montre habile courtisan du pouvoir : « Parmi les fauteurs du mouvement, on a signalé des hommes de toutes les origines, et le sang français, disons-le à notre honneur, ne s'y trouvait qu'en minorité. Ainsi, dans le Comité central, il y a eu des échantillons d'Allemands, de Russes et d'Italiens. Pendant l'organisation de

la résistance militaire, l'armée de Versailles, exclusivement nationale, avait surtout à faire face, nos murailles ne l'ont que trop raconté, à des Polonais, à des Russes, à des Valaques, à des Piémontais, à des Grecs, bref à des aventuriers venus de tous les points du continent. » Tout cela est parfaitement faux et l'auteur, le premier, le sait bien mais il faut absolument discréditer le mouvement ouvrier qui a causé tant de frayeur aux possédants.



Le 28 mars 1871, la Commune est proclamée, place de l'Hôtel-de-Ville.
(Dessin de Lamy paru dans « Le monde illustré ».)

Qu'il y ait eu une participation d'un certain nombre de volontaires étrangers à la révolution communaliste, le fait est indéniable et il est tout à l'honneur de l'esprit de solidarité des travailleurs du monde entier. Mais, il est tout aussi évident que, par son origine même, la Commune est essentiellement l'œuvre des ouvriers parisiens.

Des réfugiés politiques et des révolutionnaires de différents pays soutinrent ardemment le grand mouvement d'émancipation sociale de la Commune de Paris. Ils étaient conscients de lutter



Léo Fränkel, ministre du Travail.

ainsi pour leur propre libération et pour celle de tous les exploités. L'historien Maurice Dommanget fournit quelques chiffres sur la composition de ces brigades internationales avant la lettre :

« Le nombre total des étrangers arrêtés s'éleva à 1725, le plus fort contingent était fourni par les Belges (737) et les Italiens (215). » Mais Dommanget omet les Polonais, dont on a pu relever plus de 300 noms sur un total oscillant entre 500 et 600.

A la fin du mois d'avril, l'appel suivant fut inséré dans la presse de la Commune (1) :

« Légion polonaise - Enrôlement de neuf heures du matin à quatorze heures du soir, rue de Patay 113 (gare d'Ivry), sous la direction du Comité social dé-

mocratique polonais. Pour la formation d'un bataillon de chasseurs polonais qui sera mis à la disposition de la Commune, aussitôt que l'organisation en sera faite.

Les délégués du Comité : Kompanski, Furski, Biernacki. »

Ces Polonais, patriotes victimes de la répression tsariste, se firent incorporer, pendant la guerre contre les Prussiens, dans la légion garibaldienne, d'autres dans la Garde nationale ; Arago par décret leur avait accordé la nationalité française. Ni mercenaires, ni aventuriers, ils servirent la Commune avec dévouement. Edmond Lepelletier (Histoire de la Commune, tome III) a su glorifier leur rôle : « Braves par-dessus tout, en servant la Commune, ils étaient persuadés qu'ils servaient la cause du peuple et de l'humanité, et à cette cause ils sacrifiaient leur vie. »

Le plus célèbre des combattants polonais, Jaroslaw Dombrowski avait été condamné à mort comme un des principaux chefs de l'insurrection polonaise de 1863. Pendant la guerre franco-prussienne, le gouvernement de la Défense nationale ne voulut pas utiliser ses grandes capacités militaires. Partisan de la Commune, il obtint le commandement de la 11^e légion, puis le 29 avril, il sera nommé général commandant la première armée. Avec des forces insuffisantes, il réussit à tenir, pendant des semaines, les troupes versaillaises en échec. Il sera blessé mortellement à la barricade de la rue Myrha à Montmartre, le 23 mai 1871. Ladislas Dombrowski, frère du général, colonel de la 1^{re} subdivision de la 1^{re} armée ne fut pas moins brave que lui.

Autre héros de l'indépendance polonaise, Walery Wroblewski, général, commandant en chef de la 3^e armée, fit des miracles à la Butte-aux-Cailles, les 24 et 25 mai, repoussant l'assailant versaillais et passant même à l'attaque alors que, partout ailleurs, la défense faiblissait.

Il faudrait encore citer Rozwadowski, colonel du génie, chef d'état-major de la 3^e armée ; Rogowski gouverneur du fort d'Ivry et son chef d'état-major Tomaszewski ; Ludomir Matuszewicz, chef de la 20^e légion ; les cinq frères Okolowicz qui avaient tous vaillamment combattu contre la Prusse et qui furent condamnés aux plus dures peines pour avoir soutenu l'insurrection ; le capitaine Rozalowski, aide de camp de Dombrowski et tant d'autres combattants dont les dossiers sont entassés dans les archives des armées.

N'oublions pas Pauline Mekarska dite Paule Mink, journaliste de talent, entièrement dévouée à la cause populaire et

DROIT ET LIBERTÉ — N° 300 — MARS 1971



Jaroslaw Dombrowski, général commandant.

qui fit, au risque de sa vie, de la propagande pour la Commune en province ; Babick, membre de la Commune, d'origine polonaise comme le dessinateur André Slomczynski dit « Slom », secrétaire du procureur de la Commune, Raoul Rigault ; Landowski, commissaire du service fluvial de la Seine. L'historien polonais Zigmunt Modzelewski nous apprend aussi qu'environ vingt médecins et infirmières polonais rendirent des services appréciables pendant le combat. Il ne faut donc pas s'étonner qu'après la défaite de la Commune, le fait d'être un Polonais suffisait à la soldatesque versaillaise pour vous faire fusiller » (selon le témoignage du fils du grand écrivain Mickiewicz).

Les Russes formèrent aussi un contingent de combattants. Le prince de Bagration, capitaine, aide de camp de Rossel fut fusillé par les Versaillais. Elisabeth Dmitrieff, fille d'un grand propriétaire terrien, militante de la première Internationale, amie de Marx, fut l'orga-

L'honneur d'un gouvernement

Mais l'homme qui reste le symbole de la participation étrangère à la Commune, c'est bien Léo Fränkel. Qu'on nous cite un autre gouvernement qui se soit fait un honneur de prendre pour ministre du Travail un étranger (en l'occurrence un juif hongrois) ? La Commission chargée de vérifier les élections avait ainsi motivé son acceptation en « considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ». Léo Fränkel fut le défenseur le plus conscient, le plus efficace, des intérêts des travailleurs en lutte contre la grande bourgeoisie. N'avait-il pas proclamé à l'Assemblée communale : « La révolution du 18 mars a été faite par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, je ne vois pas la raison d'être de la Commune. »

nisatrice du « Comité central de l'union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ». Elle signe un appel à la défense de la Commune : « Travailleurs et travailleuses, tous solidaires, par un dernier effort anéantiront à jamais tout vestige d'exploitation et d'exploiteurs ! » (Manifeste du 6 mai 1871). Pendant la semaine sanglante, Elisabeth Dmitrieff combat sur les barricades et sera blessée à la Bastille. Elle put échapper à la furie réactionnaire.

Anne Korvine-Kroukowskaïa, fille d'un général d'artillerie, avait été courtisée par Dostoïevski ; mais elle préféra partir pour l'étranger et épousa le blanquiste français Victor Jaclard. Pendant la Commune, elle collabora au journal révolutionnaire « La Sociale » et soigna les blessés ainsi que sa sœur Sophie Kovaleski, la grande mathématicienne.

Quelques Anglais et Américains vinrent aussi au secours de la liberté : le colonel Block, citoyen des Etats-Unis, organisa le corps des marins de la Commune. William Johnson, médecin anglais, incorporé dans un bataillon des « Vengeurs », soigna le fameux colonel Lisbonne, le « d'Artagnan de la Commune ».

Une des plus importantes formations de volontaires étrangers fut constituée par la légion fédérale belge. Leur commandant, le colonel Melotte, trouva la mort au combat le 23 mai.

La légion italienne fut une des premières à participer à la bataille contre les Versaillais. Beaucoup d'ex-garibaldiens de la guerre franco-prussienne s'inscrivirent dans cette légion.

Un savant syrien Anys-el-Bittar fut chargé des travaux spéciaux à la section des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Cet exposé sommaire n'a pas la prétention d'être exhaustif, il tend seulement à prouver que les étrangers qui s'engagèrent dans les rangs des défenseurs de la Révolution du 18 mars 1871, le firent dans un sentiment d'internationalisme prolétarien, pour bâtir cette Commune socialiste idéale qui devait servir de modèle à l'établissement de la République universelle.

Marcel CERF.

(1) En ce qui concerne les bataillons de volontaires, on lira avec profit l'étude très documentée de Georges-Ferdinand Gautier : « Les Francs-Tireurs de la Commune », cahiers de l'Académie d'histoire, 23, rue Louis-le-Grand, Paris (2^e).

• Les trois illustrations de ces pages sont extraites du très beau livre publié l'an dernier par les Editions sociales « La Commune de 1871 », sous la direction de Jean Bruhat, Jean Dautry et Emile Tersen.

AU DIABLE LA GUERRE!

« Au diable la guerre ! », crie Yevi, poète israélien. C'est aussi le titre d'un recueil de ses poèmes qui va paraître ce mois-ci aux Editeurs français réunis, dans la collection « Petite sirène ».

« Yevi, poète de la paix... peut-être le seul poète israélien, écrit le journaliste Amos Kenan dans la préface, dont l'inspiration soit nourrie par les espoirs et les aspirations du Tiers-Monde... Il n'est pratiquement pas de débat public en Israël, ces dernières années, au centre duquel Yevi ne se soit trouvé, depuis les rencontres d'amitié entre écrivains juifs et arabes, dues à son initiative et à son propre travail d'organisation, jusqu'aux manifestations de solidarité avec les emprisonnés en détention administrative. »

Yevi, qui n'appartient à aucun parti, aucun mouvement, réussit à se faire entendre en publiant ses poèmes, dans le quotidien « Haaretz » sous la forme d'une petite annonce payée. Aussi, dit encore Amos Kenan, « il a transformé sa poésie et ses opinions en une part valable du combat public en Israël. »

Nous publions ci-dessous grâce à l'obligeance des Editeurs français réunis, quelques-uns des poèmes de Yevi.

Ahmed

Au juste Nathan Yellin-Mor.

Ahmed, je n'ai pas fait sauter ta maison,
j'ai combattu ceux qui le firent,
je viens à toi, innocent et pur
dans la lumière de l'humain partagé.

Ahmed, je n'ai pas lapidé ton nom,
j'ai chanté seulement mon chant.
Toi et moi, dans ce pays. Pas d'autre solution.
Ni pour toi, ni pour moi.

Ahmed, je n'ai pas écrasé mon poing sur ton visage,
j'ai maudit ceux qui l'ont fait.
La terre où nous fûmes semés
doit pouvoir porter ses moissons.



Georges Azenstarck

Alabama

En souvenir de Martin Luther King.

Ils assassinent mon âme,
le charbon couvre ma peau
et le destin me déchire.
Par toi, j'ai appris l'amour,
mon Alabama.

Lune triste, déprimante,
mes deux jambes se dérobent,
je parle avec la pluie froide.
Par toi, mon cœur se réchauffe,
mon Alabama, mon Alabama.

Mes années fuient comme cendres,
et mon pays me refuse,
Nuit de mort et dents limées,
où irai-je ? Je suis noir,
mon Alabama.

Le crépuscule descend,
toute ma chair est de glace,
et le sang m'éclaboussant
de mon frère, je l'ai bu,
... Amour, ils disent : amour...
mon Alabama, mon Alabama.



Nazis

Errant était mon peuple,
sans abri et sans toit.
Les nazis ont brûlé son corps.

Errant était mon peuple,
sans reflet et sans ombre.
Les nazis ont mangé sa chair.

Errant était mon peuple.
Les quatre coins du monde
ont épongé son sang.



D.R.

Salut, la guerre!

On les a appelés, ils sont partis dans la clarté du jour.
Dans leurs yeux brillait l'amour
pour le foyer, pour les parents, pour le prochain.
Dans la maison de leur âme,
le tic-tac d'une montre ordonne :
les jeunes gens de dix-huit ans, et de vingt ans et de...
Un gouffre obscur dévore leur esprit.

Ils sont partis à l'aube en chantant vers la lune
invisible. Le cheveu fou, l'air vagabond,
fous de vivre, ils allaient au-devant de la vie
et leur voix est inscrite au désordre des tombes.
Les autres boivent leurs pleurs.

Ils avaient salué la paix d'une poignée de main,
purs de haine, ignorant les semences de guerre,
et leur calme a péri sous les tirs de barrages,
les jeunes gens de dix-huit et de vingt ans, et de...
Une averse de plomb lave leur sang séché.

Je connais chacun d'entre eux,
ils sont beaux comme l'automne,
leur bouche ne se connaissait pas d'ennemi.
Leur corps est à l'encan,
leur sang abreuve les buveurs de sang.

Qui es-tu ?

Qui es-tu
pour condamner au camp le réfugié ?

Qui es-tu
pour confisquer ses biens et son domaine ?

Qui es-tu
pour enchaîner sa liberté ?

Qui es-tu
pour nier sa forme,
pour découper son ombre avec des barbelés ?

Souviens-toi !
Tu étais réfugié.



Georges Azenstarck

« La vie quotidienne en Israël »

EN consacrant à Israël son trentième ouvrage (1), Pierre Paraf traite sous un angle nouveau un sujet que déjà, il avait abordé à plusieurs reprises (2). Cette continuité dans l'intérêt et la recherche traduit la volonté vigilante de perpétuelle remise à jour et d'approfondissement, le désir de voir clair et d'éclaircir toujours mieux, qui caractérisent sa démarche d'écrivain, d'observateur compréhensif des grands phénomènes sociaux de notre temps.

Si son but n'est pas d'analyser la notion ambiguë de « peuple juif », c'est bien le peuple israélien qu'il anime sous nos yeux, y compris lorsqu'il évoque la solidarité que ce peuple éprouve envers les juifs des autres pays; c'est bien un peuple original et pareil aux autres qui surgit de ces pages où se mêlent notes personnelles, descriptions, documents, informations, témoignages, en un ensemble harmonieux et vivant.

Mais, évitant les généralisations et se défiant des statistiques, l'auteur ne manque pas d'introduire les nuances, les distinctions indispensables; il s'emploie, non sans humour parfois, à libérer la réalité des stéréotypes complaisants ou hostiles dont se trouvent affectés Israël et son peuple. Aussi heurtera-t-il au détour d'une phrase tantôt une catégorie de lecteurs, tantôt une autre; pourtant, les mêmes trouveront ailleurs des faits correspondant à leur optique. Non que Pierre Paraf cherche à flatter qui que ce soit : le souci dominant son propos est de ne rien laisser dans l'ombre, de ne rien éluder, pour montrer sous tous leurs aspects, fussent-ils contradictoires ou en pleine évolution, les problèmes les plus complexes et les plus délicats — tels celui de la minorité arabe, des rapports entre la religion et l'Etat, de l'occupation, de la guerre et de la paix.

Il exprime certes, à l'occasion, des choix politiques. Mais ce qui ressort d'essentiel, de plus résolu, c'est une sympathie profonde pour tous les hommes de cette région trop longtemps déchirés et menacés, un ardent désir de paix, seule issue raisonnable et humaine : en quoi se manifestent pleinement les options fondamentales du président du M.R.A.P.

Tout cela fait un livre fort réussi, instructif et palpitant, où les hommes vivent et meurent, aiment et souffrent — et de ce fait nous sont proches. Un livre d'amitié chaleureuse et lucide.

A.L.

(1) Dont cinq traductions, avec Anne-Mathilde Paraf.

(2) Pierre Paraf : *La vie quotidienne en Israël* (Hachette). Ce livre ouvre la collection « Les Vies quotidiennes contemporaines ».

Des sculptures de Matta

L'expression d'un combat

La galerie Iolas (1) présente cinq sculptures de Matta. Est-ce pour l'artiste un nouveau temps de repos, un moyen de faire le point ? C'est en effet ainsi qu'Edouard Glissant interprétait, en 1964, la première exposition de sculptures de ce peintre surréaliste.

S'agit-il aujourd'hui d'une même nécessité, ou bien au contraire d'un enrichissement du vocabulaire de l'artiste ?

L'actuelle exposition nous semble répondre clairement à cette question.

Une morphologie du subversif

La date-clé dans la vie de Matta est l'année 1936, où il rencontre le surréalisme en la personne d'André Breton. Cette convergence il ne l'a jamais reniée, bien au contraire. « Pour moi, affirme Matta, les surréalistes ont toujours été des révolutionnaires. Ils travaillent à mettre à jour la conscience de l'homme — le but de l'art ne doit pas être de distraire, de décorer ou de montrer « le discours de l'autre »... mais de révéler la signification subversive des faits de la vie quotidienne... »

Trouver une morphologie du subversif — donc trouver de nouvelles formes, un nouvel espace.



Jacqueline Hyde

Détail de livraison

Jusqu'à présent l'œuvre peinte de Matta était hanté de robots et de démons : transpositions émotionnelles d'événements que nous avons bien connus : camps de concentration, procès Rosenberg, Vietnam... Ces êtres imaginaires, contractés, agressifs, torturés, ce sont ceux-là même qui nous semblaient être sortis de la toile, et avoir pris forme dans un espace à trois dimensions, lors de la première exposition de sculptures.

Les cinq sculptures d'aujourd'hui, qui surgissent devant nous à la galerie Iolas, ne semblent plus avoir besoin d'aucune référence pour exister : leur monumentalité, leur pouvoir envoûtant leur suffit pour cela.

Une dialectique de l'élan et du repli

La technique reste la même, c'est-à-dire l'utilisation de formes préexistantes. Cette fois c'est dans un atelier de bronzes destinés à l'art religieux, que Matta a ramassé des déchets et des rebuts. Il compose à partir du « préfabriqué ». Nous sommes dans le « ready-made aidé ».

Jusqu'aux titres de ses œuvres où se trouvent associés les éléments les plus disparates : « Hiroshimia », « Verginosa-mente »... Le bouillonnement des formes atteint ici à une ampleur, à une profondeur et à une audace où l'érotisme même devient une forme de vie. C'est, dit Edouard Glissant, « toute une dialectique de l'élan et du repli... par quoi on aboutit à la réalité du couple : symbole et facteurs des contradictions fécondes et de l'unité agie ».

Trois toiles récentes complètent cette exposition. Un dessin net, sobre et large cerne de noir les figures peintes avec une extraordinaire économie de couleur. Des ocres et des roses mats couvrent à peine une toile au grain lâche, et dont la couleur de jute apparaît par plages. Cette rusticité, la placidité et l'autorité des figures s'opposent heureusement au climat inquiétant des sculptures.

Il apparaît donc bien que les sculptures de Matta ne sont plus simple incarnation des personnages nés sur la toile, mais sont devenues l'expression particulière d'une émotion ou d'un combat,



Jacqueline Hyde

Hiroshimia

qui ne peuvent s'exprimer qu'au travers de volumes se jouant de l'espace.

Solange DREYFUS.

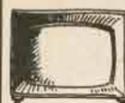
(1) 196, bd Saint-Germain, Paris 17^e

Daly

Vêtements de Peau

508.13.67

8, Rue de Braque PARIS 3^e
R. C. SEINE 63 B 3441



la télévision

Les yeux bleus sont-ils supérieurs ?

Un festival mondial de télévision est toujours plus ou moins le reflet du monde moderne. De celui qui se déroula en février à Monte-Carlo, les participants ont dit leur déception qu'il n'ait présenté qu'une télévision édulcorée, coupée des réalités, pasteurisée.

Dans le flot des images, un film parmi quelques autres mérite cependant d'être connu : c'est « L'œil de la tempête » (1) présenté par l'American Broadcasting Company (U.S.A.). Il raconte comment un professeur de troisième année d'une école du Iowa, Mme Jane Elliott, a mené une expérience pédagogique antiraciste. C'est une sorte de psychodrame collectif.

Les élèves de Mme Elliott sont tous blancs et chrétiens. Ils vivent dans une communauté rurale qui ne connaît aucune minorité ethnique.

Pour faire comprendre à ses élèves ce que peut être la discrimination, Mme Elliott les a divisés en deux groupes : les « supérieurs » et les « inférieurs ». Les uns ont les yeux bleus, les autres les yeux bruns.

Le premier jour les « yeux bleus » sont les « supérieurs ». On leur dit qu'ils sont les meilleurs, on les encourage à bien faire leurs devoirs. Ils ont les meilleurs places dans la classe et ils ont l'usage exclusif du matériel de gymnastique, ils bénéficient de récréations prolongées et même de privilèges à l'heure du déjeuner. Quant aux « yeux marron », ils doivent porter des cols spéciaux et on leur affirme qu'ils sont bêtes et inférieurs en toutes choses. Cruelle expérience.

Le deuxième jour les rôles sont inversés. Mme Elliott joue si bien le professeur partial que les élèves considérés la veille comme supérieurs acceptent le changement. Mme Elliott qui a elle-même les yeux bleus affirme que tous les gens aux yeux bleus sont des menteurs.

Que voit-on en 48 heures ? Les jeunes privilégiés adorent leur rôle. Ils deviennent arrogants, ils ont une haute opinion d'eux-mêmes et donnent, paraît-il, des résultats scolaires sortant de l'ordinaire. Les « inférieurs », par contre, sont mal à l'aise, abattus, mécontents et travaillent très mal...

Nous souhaiterions que le public français puisse juger ce film, courageux malgré ses limites.

Jean COMTE.

(1) « The eye of the storm », auteur et réalisateur William Peters, diffusé aux U.S.A. le 11 mai 1970, producteur et distributeur : A.B.C. News et A.B.C. Film.

DROIT ET LIBERTÉ — N° 300 — MARS 1971



le théâtre

Chroniques coloniales

Leur nom évoque les petits cirques que l'on rencontre dans les petites villes de province. Le « Grand Magic Circus ».

De retour des Etats-Unis, la troupe de Jérôme Savary s'installe pour quatre semaines dans la galerie du théâtre de la Cité internationale.

Tarzan était beau, fort, régnait sur l'Afrique, Zartan son frère mal aimé est laid, maigre, et règne sur l'Amérique Latine. Il étend d'ailleurs son règne à d'autres continents. Partout où la civilisation occidentale est menacée, Zartan est présent.



Ces chroniques coloniales, le Grand Magic Circus et ses animaux tristes ont choisi de les conter le plus drôlement possible, comme une suite de farces, comme une bande dessinée en vingt-neuf tableaux impossibles pour « les gens de théâtre ». Le Grand Magic Circus n'est pas un théâtre, ses acteurs savent tout faire, musique, danse, chanson, acrobatie, jouer aussi.

Il est difficile en quelques lignes de résumer les vingt-neuf tableaux des « Chroniques », mais si vous êtes un peu curieux vous pourrez voir dans les 75 palmiers (garantis carton-pâte) : la reine d'Angleterre ; un ancien légionnaire devenu pacha ; Louise de Paris, vedette de Broadway, terreur des vieux messieurs ; un homme-torche crachant le feu ; un numéro de claquettes ; la mort du cygne ; un commerce de hot-dog's Zartan's ; des rafraîchissements ; des brumes artificielles ; des trapézistes ; des ombres magiques et des ventriloques ; un palmier vivant.

Peut-être aurez-vous aussi la chance d'assister à la fête ou l'anniversaire d'un des membres de la troupe ? Tout est prétexte pour s'amuser au Magic Circus !... même lorsque tombe le masque du colonialisme.

Henry LAJOUS.



les disques

A l'assaut du ciel

Que restera-t-il des livres, des chansons, des spectacles qui voient le jour en cette année du centième anniversaire de la Commune ? Vingt ans après sa création au III^e Festival international de la jeunesse et des étudiants pour la paix, à Berlin-Est, en 1951, et à l'occasion de la reprise de ce spectacle dans la région parisienne, le Chant du monde — LDX 74449 —, nous propose un écho sonore de cette chronique de la Commune de Paris, musique de Joseph Kosma sur des textes d'Henri Basile.

La musique de Kosma court au long des couplets simples et presque « folkloriques », brochant des mélodies tantôt graves tantôt joyeuses, entrecoupées d'interventions parlées résumant l'action scénique... Je reste plus réservé sur le choix de la récitante Sarah Sabbagh dont la déclamation, dramatique à outrance, apporte un contrepoint littéraire à une œuvre émouvante qui ne prétend qu'à être un témoignage spontané.

L'Ensemble populaire de Paris, un peu mince peut-être quant à l'objectif, apporte à la fougue de ses interventions le même talent que l'on avait apprécié dans un autre disque de cette collection consacré aux « Chants de la Commune » — les vrais — sous référence 74447 du même catalogue.

Ce microsillon restera comme un témoignage d'une fidélité de l'homme du vingtième siècle à des hommes qui ont écrit des pages parmi les plus importantes de l'histoire de notre pays. Il touchera sans doute, aussi, une jeunesse frémissante, friande d'héroïsme et de fraternité...

Bernard SANNIER-SALABERT

Création d'un service DISQUES

Ces enregistrements sont en vente au M.R.A.P. et par correspondance : 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e). C.C.P. 14825-85.

LA VIE DU M.R.A.P.

MARS 1971

Un bon début

A PRES la remarquable manifestation organisée par le comité de Nancy pour la remise du prix de la Fraternité, après la soirée cinématographique du comité d'Argenteuil (1), les initiatives se multiplient dans le cadre de l'Année internationale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

On lira plus loin les comptes rendus que nous adressent les comités de Dijon, Annecy, Grenoble, Sartrouville. D'autre part, des associations culturelles, des établissements scolaires, des Maisons des jeunes, des comités d'entreprises nous informent quotidiennement de leurs réalisations et de leurs projets. L'Année internationale est bien partie.

Depuis plusieurs semaines, il est vrai, l'opinion française se trouve mobilisée autour des élections municipales, dont le second tour aura lieu précisément le 21 mars, date de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Nous n'avons pas le culte du calendrier. C'est donc dans la période qui suivra que nous espérons un nouvel essor de toutes les activités antiracistes en France.

D'ici les vacances, nos comités locaux et départementaux devront donc prendre contact avec les municipalités nouvellement élues, les M.J.C., les enseignants, la presse, la radio, les cinémas, les librairies, les bibliothèques, etc., pour que partout, sous les formes les plus diverses, l'Année internationale devienne un fait majeur de l'actualité. Des assises antiracistes, des colloques spécialisés (éducateurs, juristes, travailleurs immigrés), des projections, débats, galas, expositions, manifestations de toutes sortes permettront une large information et l'organisation d'un efficace travail en profondeur.

L'Année internationale est un combat. Son succès se mesurera aussi au renforcement du M.R.A.P. et de son aptitude à l'action. Il faut s'en soucier dès aujourd'hui : une année, cela passe vite...

A.L.

(1) Voir *Droit et Liberté* de février 1971.

10 millions pour «Droit et Liberté»

DANS les mois qui viennent, et à travers toutes les activités liées à l'Année internationale, la défense de **Droit et Liberté** sera pour nos militants, pour nos amis une tâche d'honneur. Recueillir des abonnements, vendre notre revue au porte-à-porte et dans la rue, recueillir des fonds pour la souscription : aucune forme de soutien ne doit être négligée. Les comités pourraient aussi, par exemple, s'adresser personnellement à nos abonnés, aller les voir, les réunir, pour favoriser leur participation à cette campagne.

Pour mener à bien cette tâche, chacun peut disposer du « matériel » suivant :

● Le dossier du présent numéro, qui est tiré à part à plusieurs milliers d'exemplaires et qui peut servir d'introduction à la collecte.

● Des listes de souscription, à demander aussitôt pour recueillir les fonds.

C'est de l'effort de chacun que dépendra le succès. Il y va de l'avenir de **Droit et Liberté**.

La première liste

En décidant de lancer la souscription pour **Droit & Liberté**, les membres du Bureau national présents à la réunion du 3 mars ont tenu à figurer sur la première liste de souscripteurs. Voici cette liste :

Pierre Paraf : 100 F 00; Charles Palant : 100 F 00; Jean Pihan : 50 F 00; Fred Hermantin : 100 F 00; Albert Lévy : 50 F 00; Alexandre Chil-Kozłowski : 100 F 00; Lucky Thiphaine : 50 F 00; Charles Owezarek : 50 F 00; Claude Samuel : 50 F 00; Dominique Krzywkoski : 50 F 00; Henri Citrinot : 50 F 00; Manfred Imerglük : 100 F 00; Françoise Ber-

telot : 10 F 00; Roland Rappaport : 100 F 00; Joseph Creitz : 50 F 00; Francis Boniart : 100 F 00; Marguerite Kagan : 50 F 00.

Total 1 160 F 00

La collecte ayant commencé avant même que soit rendu public l'appel du Bureau national, les sommes suivantes ont, d'autre part, été souscrites :

Maurice Isambert : 200 F 00; Szejner : 50 F 00; Maurice Fenigstein : 20 F 00; A. Bibergal : 10 F 00.

Soit 280 F 00

TOTAL de la 1^{re} liste 1 440 F 00

A vous de souscrire

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Somme _____

Le versement peut être effectué par chèque bancaire, mandat-poste ou chèque postal à « DROIT ET LIBERTÉ », 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e. C.C.P. 6070-98 Paris.

Annecy, Dijon, Grenoble

Autour d'«Elise ou la vraie vie»

A Annecy, le comité du M.R.A.P. fait preuve d'une intense activité depuis le début de l'Année internationale.

Signalons notamment qu'à l'occasion de la sortie dans cette ville de « Elise ou la vraie vie », prix de la Fraternité, 10 000 tracts ont été diffusés, invitant la population à voir ce film. Programmé d'abord pour une semaine, il est resté deux semaines à l'affiche. A chaque séance, le secrétaire de notre comité, Francis Angeloz a pris la parole pour présenter l'Année internationale et les objectifs du M.R.A.P.

Et maintenant ?

5 000 tracts ont été ensuite distribués à la sortie du cinéma. Intitulés : « Et maintenant ? » ils s'adressaient en ces termes aux spectateurs :

« Vous venez de voir le film antiraciste « Elise ou la vraie vie ». Vous ne pouvez pas rester indifférents. Vous devez participer au grand combat fraternel contre toute discrimination raciale... »

« A Annecy, en Haute-Savoie, en France, des hommes et des femmes, les travailleurs maghrébins surtout, ne sont pas traités comme des êtres humains à part entière. Cette situation est inadmissible. Il faut transformer les mentalités et renverser les structures qui la tolèrent et la maintiennent. »

Après avoir suggéré certaines formes d'action, le tract indiquait l'adresse du siège local du M.R.A.P.

Un débat sur le film a également eu lieu dans une M.J.C. d'Annecy.

Le comité de Dijon a, lui aussi, « bien fait les choses », lors de la sortie d'« Elise ou la vraie vie » dans la capitale de la Bourgogne : « première » sous le patronage du M.R.A.P., diffusion d'un tract présentant le film et notre Mouvement, organisation d'un débat.

Assises antiracistes, conférences, expositions

Trois jours plus tard, le 24 février, le comité dijonnais tenait, à l'Hôtel des Sociétés, des assises antiracistes, auxquelles ont participé notamment des enseignants, des délégués d'associations et de syndicats. Les modalités d'une action concrète menée en commun pendant l'Année internationale ont été mises au point.

D'autre part, Jacques Belleville, secrétaire du comité, a animé une conférence-débat dans un lycée de la banlieue de Dijon.

De même, le comité d'Annecy nous signale plusieurs débats sur le racisme dans des établissements scolaires, et la préparation d'une exposition sur le racisme « dans le monde, en France et en Haute-Savoie ».

**

A Grenoble, c'est dans le cadre d'une « quinzaine antiraciste » que « Elise ou la vraie vie » a été programmé. Cette quinzaine à laquelle participaient diverses associations, comportait, entre autres, un débat avec Michel Drach et Marie-José Nat; un spectacle au Théâtre municipal; un diner-débat, sous l'égide de « Présence africaine », avec Gilbert Cesbron, sur son livre : « Je suis mal dans ta peau ».

**

« Elise ou la vraie vie » sera présentée le 2 avril par le Centre culturel de Malakoff (92), en présence du réalisateur, Michel Drach, et de Marie-José Nat. Le comité local du M.R.A.P. s'est associé à cette soirée.

LA VIE DU M.R.A.P.

Avec les sociétés juives

Une réunion de la Commission des sociétés et organisations juives auprès du M.R.A.P. s'est tenue le 26 février au siège du mouvement. Sous la présidence d'Alexandre Chil-Kozłowski, secrétaire national du M.R.A.P., un débat approfondi a eu lieu, après le rapport de notre secrétaire général, Albert Lévy, sur le bilan d'activité du M.R.A.P. en 1970, et les tâches de l'Année internationale contre le racisme.

Les participants, au cours de nombreuses interventions ont souligné l'efficacité des efforts accomplis par le M.R.A.P. qui mène sans défaillance une lutte de tous les instants contre l'antisémitisme et les autres formes de racisme, en France et dans le monde. Des suggestions très constructives ont été faites pour accroître encore la portée de cette lutte et y associer largement les membres des sociétés mutualistes juives.

Charles Palant, vice-président du M.R.A.P. a tiré les conclusions de cette intéressante soirée.

LE CARNET DE D.L.

Nos deuils

Notre ami Armand Dimet, membre du Conseil national du M.R.A.P., vient d'avoir la douleur de perdre son frère **Joseph DIMET**, âgé de 43 ans. Joseph Dimet, qui s'était engagé à 15 ans dans les Forces Françaises Libres après avoir gagné clandestinement l'Angleterre, avait été le plus jeune parachutiste largué en France lors des combats de la Libération. Que sa famille trouve ici l'expression de notre affectueuse sympathie.

**

Nous avons appris avec émotion le décès de M. **JEJ-MAN**, père de notre ami Henri Jeumont, *Droit & Liberté* et le M.R.A.P. expriment à sa famille leurs condoléances sincères.

**

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre ami **Maurice IGLA**, ancien

combattant de la guerre d'Espagne et de la Résistance. Nous exprimons nos condoléances émues à sa famille.

**

On nous annonce le décès de Mme **Maria RAPPOPORT**. A notre ami Henri Rappoport, son époux, et à sa famille, nous tenons à dire notre profonde sympathie.

**

Nous apprenons le décès de M. **Gregori-Alexandro-vitch BRILLANT**, dans sa 87^e année. Il était un ami fidèle du M.R.A.P. et de *Droit & Liberté*. Nous prions son épouse et sa famille de croire à notre douloureuse sympathie.

Naissance

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de **Jean-David**, le fils de notre collaboratrice **Yolande COHEN**. Nos cordiales félicitations et nos vœux les meilleurs.

Sachez que...

● **LE SECRETARIAT DU M.R.A.P.** s'est entretenu, le 13 février, avec une délégation de militants, antiracistes d'Afrique du Sud, de passage à Paris.

● **A LA MAISON DE LA CULTURE de Bourges, Albert Lévy**, secrétaire général du M.R.A.P. a présenté, le 23 février, le film « One potato, two potato », à une soirée comportant un débat ; le lendemain, il a animé un débat sur le racisme au foyer socio-éducatif du lycée Georges-Cabanis, à Brive.

● **LA BIBLIOTHEQUE ENFANTINE de Pierrefitte** organise, avec le concours du M.R.A.P. une exposition sur les Indiens d'Amérique, leur vie, leur culture.

● **UN DEBAT** sur le racisme, animé par Roger Maria, membre du Bureau national du M.R.A.P., a eu lieu à la M.J.C. de Mondeville (Calvados).

● **LE FILM ETRANGES ETRANGERS** a été présenté le 26 février aux animateurs de la Jeunesse Agricole Chrétienne.

● **DES COMITES DU M.R.A.P.** sont en voie de constitution dans plusieurs arrondissements de Paris : 10^e, 17^e, 19^e, ainsi que dans les Pyrénées-Atlantiques.

● **APRES L'INVASION** américaine au Laos, des dizaines de milliers de Parisiens ont participé à une manifestation de protestation le 10 février, du Châtelet à la gare de l'Est. Le M.R.A.P. figurait parmi les 41 organisations qui avaient appelé à cette manifestation, de même qu'à celles qui ont eu lieu dans diverses villes de province.

● **AU LYCEE MIXTE DE CHATE-NAY-MALABRY (92)**, le 22 janvier, Armand Rafalovitch, membre du Conseil national du M.R.A.P. a animé un débat du foyer socio-éducatif sur les travailleurs immigrés. Le film « Négritudes », de Jean Schmidt, a été projeté.

● **DANS L'ARDECHE**, les comités du M.R.A.P. organisent des soirées sur les problèmes des travailleurs immigrés le 9 mars à Aubenas, et le 10 au Teil.

● **LA SITUATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRES** fera l'objet d'un débat, le 19 mars à la M.J.C. de Sens (Yonne), avec la participation de M^e Fred Hermantin, vice-président du M.R.A.P.

● **TROIS INITIATIVES** de M.J.C., réalisées avec le concours du M.R.A.P. : une exposition sur le racisme (du 19 au 23 février) à Vitry-le-François (Marne); une exposition et la projection de « Mein Kampf » à Auxerre (Yonne); soirée cinématographique (« Etranges Etrangers ») à Calvaire-Saint-Pierre (Calvados).

Comment voyez-vous « Droit et Liberté » ?

Cette interrogation peut avoir une double signification : quelle est votre appréciation sur notre revue telle qu'elle existe ? quels changements souhaiteriez-vous éventuellement qu'elle adopte ?

Ce sera le thème d'un passionnant

DÉBAT

qui aura lieu le **samedi 20 mars** à 16 heures, au 120, rue Saint-Denis, dans le cadre des « 4 à 7 » hebdomadaires du M.R.A.P.

Les membres du Comité de rédaction qui viennent de terminer le numéro 300 seront présents. Chaque participant pourra leur exprimer critiques et suggestions. Pour que **Droit et Liberté** soit tel que vous le souhaitez, pour enrichir de vos observations le travail de ceux qui en ont la charge, venez nombreux...

Sartrouville :

les enseignants et les immigrés

C'est par un appel aux enseignants et éducateurs que notre comité de Sartrouville (Yvelines), présidé par Claude Richard, a commencé l'Année internationale.

« Encouragés par une solidarité internationale sans précédent, souligne ce texte, largement diffusé, nous aurons à cœur de dépasser notre action éducative habituelle, de la maternelle aux classes terminales, des maisons des jeunes à celles de la culture, des colonies de vacances aux mouvements de jeunesse, il faut mettre tout en œuvre pour que notre pays, berceau des Droits de l'Homme, et Sartrouville, ville d'accueil de 10 000 immigrés, participent dignement à ce vaste élan. »

« Abandonnant délibérément la leçon magistrale, particulièrement stérile et contraignante en ce domaine, nous ferons appel, précise-t-il encore, aux méthodes actives, fécondes et libératrices. Le travail d'équipe se substituera aux compétitions individuelles pour élaborer enquêtes et exposés, pour constituer dossiers scolaires et expositions. »

A cet appel était jointe une bibliographie sur le racisme.

Des débats sur le racisme sont prévus dans plusieurs établissements secondaires de Sartrouville, le premier ayant lieu le 5 mars au lycée, avec Sally N'Dongo, secrétaire national du M.R.A.P.

Nos amis préparent également un colloque d'enseignants et éducateurs, qui portera essentiellement sur la scolarisation des enfants d'immigrés, et une soirée cinématographique.

Le comité de Sartrouville poursuit par ailleurs, une action concrète pour la défense des travailleurs immigrés, en relation avec le C.A.F.T.I. (Comité d'action en faveur des travailleurs immigrés) qui groupe diverses organisations locales. Les efforts de plus d'un an ont abouti au relèvement de douze familles portugaises du bidonville de Bois-de-Houilles. Mais ce bidonville subsiste, et les conditions y sont précaires, même si ses habitants, grâce à l'aide de la municipalité, peuvent encore avoir de l'eau, alors qu'ils se trouvaient menacés d'en être privés quand fut installé, l'an dernier, un chantier dans le voisinage.

Pour la défense des Noirs américains

Des dizaines de militants noirs comparaissent en ce moment devant des tribunaux américains. Seize d'entre eux sont menacés de la chaise électrique ou de la chambre à gaz : parmi eux, Angela Davis, les « frères de Soledad », Erika Huggins, Bobby Seale, leader des Black Panthers. Des milliers d'autres noirs connaissent la prison aux Etats-Unis.

Pour faire connaître cette situation, le Comité d'action et d'information pour la défense des droits des noirs américains a organisé une assemblée publique, le 17 février à Paris, salle de l'Encouragement. Sous la présidence du pasteur Rognon, les représentants de diverses organisations ont pris la parole ou envoyé des messages : C.G.T., C.F.D.T., Parti communiste français, Convention des institutions républicaines, Ligue des Droits de l'homme, Objectif 72, Cimade, Association française des juristes démocrates, Union générale des travailleurs sénégalais en France, et M.R.A.P. C'est Albert Lévy qui est intervenu au nom de notre Mouvement.

Une pétition a été éditée par le comité. On peut la demander au siège du M.R.A.P.

EDUCATION A LA FRATERNITE

Des films qui apprennent à aimer

Il y a deux façons, pour un réalisateur, d'œuvrer à la fraternité : il peut faire un réquisitoire contre la haine, en démontrant la laideur, ou l'absurdité. Trouver « bête » ou « méchant » tout ce qui sépare les hommes, c'est déjà réaliser un progrès de l'esprit ou de la sensibilité.

Il peut aussi faire un plaidoyer en faveur de l'amour — au sens le plus général du mot — en soulignant la chaleur, le rayonnement, la nécessité. Se sentir le besoin d'aimer, de se dévouer à son tour, c'est une promesse de vie plus riche, la seule qui mérite d'être vécue.

Et sans doute faut-il que le réquisitoire et le plaidoyer existent, l'un n'allant pas sans l'autre, tous deux étant d'ailleurs parfois liés dans le même film. Il faut que les jeunes sachent que le monde n'est pas un lieu de fraternité universelle, mais qu'ils sachent aussi que la générosité est contagieuse et que, dans une certaine mesure, il dépend d'eux qu'elle triomphe plus vigoureusement sur les forces du mal.

La liste qui va suivre comprend des films destinés à des spectateurs de catégories d'âges différentes. Les cotations utilisées 1 - 2 - 3 - 4 sont les cotations officiellement adoptées par le Cercle international du film pour la jeunesse, de Bruxelles. Nous les avons appliquées aux films cités d'après notre propre expérience de ces films ou l'avis de spécialistes autorisés.

Nous leur avons adjoint une cotation « Aînés », considérant que certains des films cités ne peuvent convenir qu'aux grands

jeunes (classes correspondant à la Première ou la Terminale) vraiment seuls capables d'aborder avec une mentalité plus mûre ces films qui préparent directement à la vie d'adultes.

On remarquera sûrement l'abondance des catégories Aînés et J4. C'est que les films de qualité pour les cadets sont rares. L'entraînement à la fraternité devrait pourtant se faire dès l'enfance. Le cinéma qui est sans doute le moyen le plus puissant de formation manque donc à sa mission. Il y a à cela des causes économiques tristement connues. Mais les réalisateurs qui ont un « message » à lancer ne songent pas suffisamment que ce message doit être entendu par des jeunes dont la « glaise » n'est pas encore « durcie ». Or, combien de films ne leur sont pas accessibles, bien qu'excellents ! Ce sont les jeunes qu'il faut persuader. Les autres, il est déjà trop tard !

Geneviève LEGRAND

Professeur de lettres et d'éducation civique.

Francis LEGRAND

Professeur de Philosophie
Directeur des rencontres internationales
du film et de la jeunesse

J1 : au-dessous de 7 ans. **J2** : de 7 à 11 ans.
J3 : de 11 à 14 ans. **J4** : au-dessus de 14 ans.
Aînés : de préférence à partir de 17 ou 18 ans.

Contre l'esclavage, le racisme, l'antisémitisme

Esclavage

LA MONTAGNE EST VERTE (J. Lohérissey). 1950. France. Cm.

La lutte menée par Schoelcher contre l'esclavage aux Antilles. Documentaire frappant. **J4**.

SPARTACUS (S. Kubrick). 1960. U.S.A.

La révolte célèbre d'un esclave antique contre Rome. Il sera vaincu mais l'idéal de dignité humaine, lui, ne meurt jamais. **J4**.

TAMANGO (J. Berry). 1957. France. Une révolte d'esclaves à bord d'un bateau de 1820. **Aînés**.

L'INTENDANT SANSHO (K. Mizoguchi). 1954. Japon.

Dans le Japon d'autrefois, le fils d'un gouverneur de province exilé pour sa générosité, reprend l'œuvre de justice de son père et abolit l'esclavage dans

sa province. Film dur, mais admirable. **Aînés**.
L'ESCLAVE LIBRE (R. Walsh). 1957. U.S.A. →

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités :

— En organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, tel le colloque de Nanterre sur la scolarisation des enfants des travailleurs immigrés ;

— En favorisant les échanges d'expériences entre les enseignants, et en leur envoyant la documentation qu'ils demandent.

Il a besoin, pour cela, du soutien de tous ceux qui s'intéressent à son action et la jugent nécessaire.

MONTANT DE LA COTISATION :

Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de **Droit & Liberté** où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 5 F pour les abonnés à **Droit & Liberté**.

Membre donateur : 20 F.

Membre bienfaiteur : A partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 50, rue des Poissonniers, Paris-18^e avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).



Un planteur épouse une esclave dont la mère était noire. Le film retrace leurs aventures pendant la guerre de Sécession et leurs difficultés à trouver le bonheur. **Aînés.**

QUEIMADA (Gillo Pontecorvo). 1970. Au XIX^e siècle, la révolte d'un noir contre la domination portugaise, puis anglaise, dans une petite île des Antilles. Film contre l'esclavage. **J4.**

ESCLAVES (Herbert Biberman). 1968. U.S.A.

Vie et révolte d'esclaves noirs sur une plantation du XIX^e siècle aux Etats-Unis. **Aînés.**

Racisme

● DOCUMENTAIRES

LE VRAI VISAGE DE LINCOLN (J. Clayton). 1961. U.S.A.

Un sculpteur modèle le visage de Lincoln, lui-même modelé par une vie de lutte consacrée au progrès humain (Ambassade U.S.A.). **J3 - J4.**

LES AUTRES (Maurice Cohen). 1966. France. Cm.

Montage de documents antiracistes. **J4.**

DERRIERE LA FENETRE (Jean Schmidt). 1966. France. Cm.

Film expérimental dans une classe d'école maternelle pour étudier certains mécanismes du racisme. **J4.**

LA MARCHÉ SUR WASHINGTON (James Blue). 1964. U.S.A. M.M.

La marche de fraternité qui réunit en 1964 des blancs et des noirs partageant le même idéal (Ambassade des U.S.A.). **J3 - J4.**

● FILMS POUR PETITS

LE CHATON BLEU (V. Lehky). 1959. Tchécoslovaquie.

Dessin animé, excellent : parce qu'il devient bleu pour avoir respiré une mystérieuse graminée, un chaton est abandonné des autres. Un chat de gouttière s'efforce de le réintégrer dans la société des chats. Pour éloigner les petits du racisme. **J1 - 2 - 3 - 4.**

LE PAUVRE ABANDONNE (W. Disney). 1951. U.S.A.

Dessin animé : un cygne éclôt par surprise dans une couvée de canetons. Personne ne veut de lui. Une maman cygne l'adoptera. **J1 - 2 - 3.**

● FILMS DE FICTION

LE GARÇON AUX CHEVEUX VERTS (Joseph Losey). 1948. Grande-Bretagne.

Histoire symbolique d'un enfant persécuté pour la couleur insolite de ses cheveux.

FEUX CROISES (Edward Dmytryk). 1947. U.S.A.

Drame policier et social, aux intentions antiracistes. **Aînés.**

LES FRONTIERES INVISIBLES (A. Werker). 1949. U.S.A.

Histoire d'un médecin et de sa famille. Ce sont des noirs à peau blanche, qui dissimulent leur race. Les enfants se croient blancs. Quand la vérité se découvre, le médecin perd sa clientèle et c'est un drame pour son fils. La confiance est difficile à rétablir. **J4.**

HAINES (Joseph Losey). 1949. U.S.A.

Un journaliste blanc s'oppose courageusement au lynchage d'un homme métis accusé injustement. **J4.**

L'HOMME QUI TUA LA PEUR (Martin Ritt). 1956. U.S.A. Prix Chevalier de la Barre 1958.

Film généreux sur la fraternité d'un docker noir et d'un docker blanc. Mais dur. **Aînés.**

LA CHAÎNE (Stanley KRAMER). 1958. U.S.A.

Deux prisonniers, un blanc et un noir, s'évadent, mais ils sont enchaînés l'un à l'autre. Le blanc est raciste, le noir est fermé, hostile. D'abord obligés de se supporter par nécessité, pour échapper aux poursuivants, ils vont peu à peu apprendre à s'estimer et à se comprendre. Œuvre réaliste mais humaine et d'une brûlante nécessité. **J4.**

WEST SIDE STORY (Robert Wise). 1961. U.S.A.

La tragédie de Roméo et Juliette à l'époque contemporaine.

Comment deux bandes de jeunes, l'une blanche, l'autre porto-ricaine, réalisent que le racisme est une monstruosité.

Comment deux jeunes gens, que les haines raciales séparaient, découvrent que l'amour est pacificateur.

La mort du couple se veut être une leçon, cruelle mais nécessaire. **Aînés.**

ONE POTATO TWO POTATO (Larry Peerce). 1964. U.S.A.

Une jeune femme blanche abandonnée épouse un noir, et sa fille retrouve un père et un foyer. Mais son vrai père revient et veut l'arracher à sa nouvelle famille dont il hait la couleur. Au procès (inspiré de faits réels), c'est le racisme qui triomphe, désespérant la mère et l'enfant. **Aînés.**

DU SILENCE ET DES OMBRES (Robert Mulligan). 1963. Grande-Bretagne.

Un noir est accusé injustement. Un avocat blanc accepte de le défendre au péril de sa vie et le fait acquitter. Film imparfait (des à-côtés romanesques in-

tiles) mais intéressant. L'histoire est contée par les enfants de l'avocat et retiendra donc l'attention des jeunes. **J4.**

SHADOWS (J. Cassavetes). 1960. U.S.A.

Document (pénible) sur la quasi-impossibilité, dans la conjoncture actuelle, pour les blancs et les noirs, de s'aimer et de s'unir. **Aînés.**

RIEN QU'UN HOMME (M. Roemer). 1964. U.S.A.

La difficile adaptation d'un noir qui veut s'intégrer à la société sans perdre sa dignité. **Aînés.**

DEVINE QUI VIENT DINER ? (Stanley Kramer). 1968. U.S.A.

Film qui a le mérite de montrer que l'on peut se croire sans préjugés et refuser le mariage inter racial de sa propre fille. **J4.**

DANS LA CHALEUR DE LA NUIT. 1968. U.S.A.

Dans une petite ville du Sud où sévit la haine raciale, un policier noir réussit à forcer l'estime d'un collègue blanc.

LE CARNAVAL DES DIEUX (R. Brooks). 1956. U.S.A.

Puissant plaidoyer antiraciste : comment deux frères de lait, l'un blanc, l'autre noir, sont séparés par les haines raciales en Afrique. Film dur. **Aînés.**

COME BACK AFRICA (Lionel Rogosin). 1959. U.S.A.

La vie difficile d'un noir en Afrique du Sud où les lois raciales, particulièrement injustes, provoquent des drames de la révolte, du désespoir, de la misère, de la délinquance. Film poignant, d'une brûlante actualité. **Aînés.**

MOI UN NOIR (Jean Rouch). 1959. France.

Documentaire du type « cinéma-vérité » sur la vie des jeunes noirs d'Abidjan, et les problèmes de leur déracinement. **Aînés.**

LA PYRAMIDE HUMAINE (Jean Rouch). 1960. France.

Essai du type « cinéma-vérité ».

Des élèves du lycée d'Abidjan : des blancs et des noirs. Comment ils se jugent, s'accordent, se heurtent, se coudoient, selon les préjugés, les expériences, les défiances ou les élans qui se retrouvent dans les deux races. **J4.**

LA DECISION (José Massin). 1964. Cuba.

Deux jeunes gens d'un même lycée, un noir et une blanche, pourront-ils vaincre les préjugés de la société ? **J4.**

PAW, GARÇON ENTRE DEUX MONDES (Astrid Henning-Jensen). 1959. Danemark.

Très beau film pour jeunes. Un enfant métis arrive au Danemark

et il est en butte à l'hostilité de ses camarades de classe. C'est l'amitié d'une jeune fille et d'un vieux braconnier qui rendront la joie de vivre à l'enfant solitaire. **J3 - J4.**

LES LACHES VIVENT D'ESPOIR (C. Bernard-Aubert). 1961. France.

Une jeune fille blanche épouse un étudiant noir, non sans difficultés pour vaincre le sentiment de la réprobation publique. **Aînés.**

LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE (Roger Pigaut). 1958. France.

Comment un cerf-volant met en contact des Parisiens de la Butte et des enfants de Pékin.

Beau film sur l'amitié entre les enfants que la distance séparait et qui vont se trouver. Tout arrive. **J1 - 2 - 3 - 4.**

SAYONARA (J. Logan). 1957. U.S.A.

L'amour d'un aviateur américain est capable de briser les barrières raciales et de l'unir à une Japonaise. **J4.**

TON OMBRE EST LA MIENNE (André Michel). 1963. France.

Une histoire d'amour entre une jeune blanche et un ami d'enfance asiatique. **J4.**

DAVY CROCKETT (N. Foster). 1955. U.S.A.

La vie du héros célèbre et sa tentative de fraternité avec les Indiens. **J3.**

LE JUGEMENT DES FLECHES (S. Fuller). 1957. U.S.A.

Western antiraciste. **J4.**

GERONIMO (A. Javen). 1961. U.S.A.

Western qui s'efforce de montrer les Indiens avec leurs vertus. **J3.**

BRONCO APACHE (R. Aldrich). 1954. U.S.A.

Un chef indien est plein de haine pour les blancs qui ont avili son peuple. Mais les adversaires finissent par découvrir l'inutilité de la violence et le guerrier farouche devient un cultivateur. **J4.**

LA CHARGE DE LA HUITIEME BRIGADE (R. Walsh). 1964. U.S.A.

Un officier américain en lutte contre des Indiens découvre l'absurdité de la violence et du racisme et met un terme à la guerre par un geste de justice pour lequel il risque sa carrière. **J3-J4.**

GEANT (G. Stevens). 1956. U.S.A.

Cette fresque de la vie d'une famille de fermiers du Texas enrichis par le pétrole a des résonances antiracistes. Un homme, qui avait jusqu'ici dédaigné les métis de la race blanche et indienne, a deux petits fils : l'un blanc, l'autre métis. Il ne supportera plus le mépris des blancs pour les autres races. **J4.**

LA REVOLTE DES CIPAYES (L. Benedek). 1954. U.S.A.

Les Indes au XIX^e siècle : un jeune

officier anglais se compromet pour sauver la vie de soldats indigènes. **J3-J4.**

LE ROSSIGNOL DE KABYLIE (Georges Régnier). 1963. France. C.M.

Pendant la guerre d'Algérie, un vieux poète arabe force le respect de ses géoliers par la beauté et l'humanité de son dernier poème.

Message pacifiste bouleversant. **J4.**

LES OLIVIERS DE LA JUSTICE (James Blue). 1962. France.

Un Français natif d'Alger revient au pays de son enfance déchiré par la guerre. Il se souvient...

A la mort de son père, il ne repartira pas car il sent que ce pays a besoin d'hommes qui acceptent la fraternité des peuples et des races. **J3-J4.**

HAMIDA (Jean Michaud-Mailland). 1965. Tunisie.

Une amitié émouvante entre deux enfants : le petit-fils d'un colon orgueilleux et un petit berger arabe.

KRISS ROMANI (Jean Schmidt). 1963. France. Prix de la Fraternité du M.R.A.P. 1963.

Film humain sur un thème émouvant : deux enfants gitans recherchent la racine dans laquelle Dieu aurait enfermé la malédiction qui pèse sur les Gitans pour avoir autrefois forgé les clous du Christ. Autour des deux héros, tout un univers que nous connaissons mal s'éclaire d'un jour nouveau. **Aînés.**

LEO, LE DERNIER (John Boorman). Grande-Bretagne. 1970.

Un riche héritier prend conscience, de sa maison luxueuse, de la misère du quartier noir qui l'entoure. Il accepte l'incendie de sa propre demeure par solidarité avec les noirs. **Aînés.**

LES CHEYENNES (James Webb). 1964. U.S.A.

La douloureuse odyssée des Indiens Cheyennes qui regagnent les terres d'où on les a chassés. **J4.**

WILLIE BOY (Abraham Polonsky). 1969. U.S.A.

Le destin dramatique, au début du XX^e siècle, d'un Indien rejeté à la fois, par les siens auxquels il n'est plus intégré, et par les Blancs qui le méprisent. **Aînés.**

TARAHUMARA (Luis Alcoriza). 1965. Mexique.

Plaidoyer en faveur des Indiens du Mexique exploités par les trafiquants de terres. **Aînés.**

LE SANG DU CONDOR (Jorge Saugines). 1970. Bolivie.

Dénonciation de la stérilisation pratiquée sur les femmes indiennes par les centres médicaux des U.S.A. installés en Bolivie. **(à suivre)**



LES DISQUES DU 100^e ANNIVERSAIRE



Chants de la Commune par le Groupe 17

Les 12 meilleures chansons de la Commune.

1 disque 30 cm LDX 74447 G.U. p.v.c. 26,40 F



A l'assaut du ciel

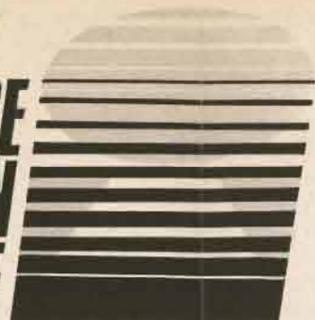
Chronique de H. Bassis.

Musique de J. Kosma.

Enregistrement du spectacle interprété actuellement par l'Ensemble Populaire de Paris.

1 disque 30 cm LDX 74449 G.U. p.v.c. 28,40 F

IMAGE & SON EN MEDITERRANEE

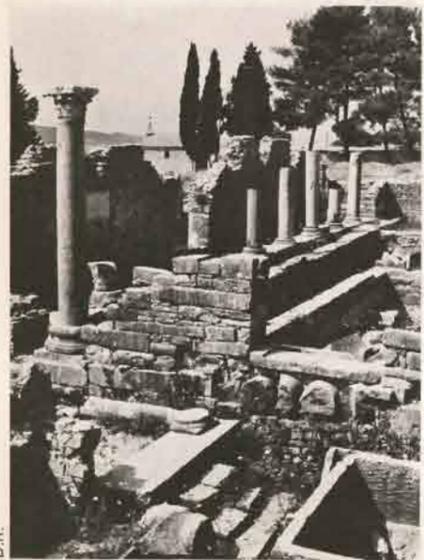


QU'EST-CE qu'une croisière? Un « voyage de tourisme par mer » si on en croit le Petit Larousse.

Le mot et sa définition parlent aussitôt à l'imagination de chacun d'entre nous. Voyage... dépaysement, contacts humains, horizons lointains, climat différent, plats curieux...; tourisme...; liberté, farniente, repos, découverte, enrichissement intellectuel...; mer...; bateau, soleil, chaise-longue, pêche, etc., etc.

Une croisière, c'est donc la synthèse harmonieuse de tous ces éléments; est-il possible d'y ajouter encore quelque chose? C'est le pari tenu par la fnac, qui organise du 27 juin au 10 juillet — au départ de Cannes — une croisière baptisée « Image et son en Méditerranée » sur « Mermoz », paquebot ultra-moderne de la Compagnie Paquet.

Pendant quinze jours, les « mordus » de la photo et de la caméra pourront s'adonner à leur passe-temps favori et « impressionner » des kilomètres de films vendus à bord au prix fnac détaxé. Au cours des escales — Nauplie, Le Pirée, Athènes, Istanbul, avec la remontée du Bosphore jusqu'en mer Noire, Rhodes, Héraclion, Olympie, les bouches



Ville natale de l'empereur Diocletien



En rade de Dubrovnik

du Kotor, Dubrovnik — ils apprendront à mieux connaître les pays visités et leurs habitants et grâce à leurs souvenirs, d'autant plus fidèles qu'ils seront fixés sur la pellicule, pourront ensuite partager leurs connaissances et leurs découvertes.

Un laboratoire-pilote leur permettra de s'initier aux tirages noir et blanc, tandis qu'un laboratoire professionnel traitera en douze heures les diapositives couleur.

Un studio de prises de vues est prévu pour ceux qui veulent s'initier au portrait, de même qu'un studio d'enregistrement équipé pour les chasseurs de son et ceux qui veulent apprendre à sonoriser leurs films.

Un spectacle audio-visuel sur écrans multiples et un film de 16 mm seront élaborés et réalisés en groupe, avec l'assistance de professionnels. Une équipe professionnelle tournera également un long-métrage dont le scénario sera communiqué aux croisiéristes.

Des expéditions dans les criques, avec plongées et prises de vues, permettront

aux photographes sportifs de participer à un concours de photos sous-marines. Un autre concours de photos couleur portera sur les sites visités et la vie à bord. Bien entendu, des spécialistes (réalisateurs, chefs opérateurs, ingénieurs de son) seront à la disposition des passagers pour les aider, par des cours ou des démonstrations, à utiliser le matériel photo-cinéma-son, ou à s'initier à certaines techniques.

Voici quelques-uns des thèmes qui seront traités : l'enregistrement sonore, la pratique des différents types de microphones, l'étude d'éclairages dans le portrait et la photographie d'objet, la reproduction, la macrophotographie, l'emploi des objectifs interchangeable, la technique du flash électronique, celle de l'agrandissement ou de la projection sonore...

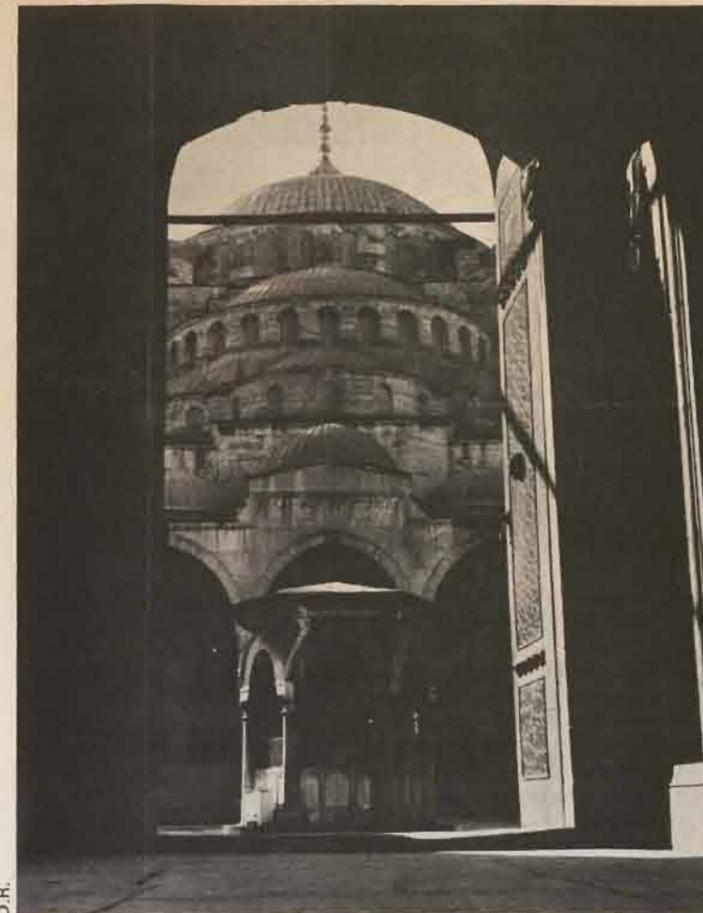
Filmer et photographier quelques-uns des plus prestigieux paysages du monde, faire la connaissance des hommes qui vivent dans ce cadre, sont les intermédiaires actifs et enrichissants du voyage conçu pour le repos, la détente, la

culture, d'un voyage qui n'a rien du classique « voyage organisé », qui permettra au contraire à chacun de préserver sa liberté et le choix de ses activités.

L'importance du cadre n'échappera à personne. La croisière se déroulera à bord du « Mermoz », véritable palace flottant où le mal de mer est inconnu grâce à des stabilisateurs antirollis. Les cabines, très luxueuses ont leur bain ou leur douche, leur w.-c. privés, la radio, et sont reliées par téléphone au monde entier.

« Mermoz » offre 1 300 mètres carrés de plage pour bronzer et pratiquer divers sports d'équipe, des piscines pour adultes et pour enfants, la possibilité de s'initier au ski nautique, une discothèque, plusieurs salons, des boutiques, un cinéma, etc. Les participants à la croisière auront leur journal quotidien, « Contact Mermoz » rédigé et imprimé à bord.

Les prix sont 15 % moins chers que ceux des croisières traditionnelles, sui-



La mosquée de Süleyman le Magnifique à Istanbul



Lendos

vant la politique habituelle de la fnac, soit environ 1 800 à 3 700 F par personne selon l'emplacement de la cabine, toutes étant cependant en classe unique et bénéficiant du même service, du même confort et de la même climatisation.

*

Les inscriptions sont reçues :

● à fnac-Châtelet, 6, bd de Sébastopol, Paris-4^e, tous les jours, du mardi au samedi, de 10 h à 19 h (le mercredi jusqu'à 21 h);

● à fnac-Etoile, 26, avenue de Wagram, Paris-8^e, tous les jours de 10 h à 20 h, du mardi au samedi (le mercredi jusqu'à 21 h).

S'adresser au service d'accueil.

Les renseignements peuvent être aussi demandés au M.R.A.P., 120, rue St-Denis, Paris-2^e.

*



Catalogue
et liste
des dépositaires
sur demande
à Rainett
B.P. 233.02
Paris R.P.



RAINETT

PARIS